

ÉCONOMIE



Rémi Tremblay, un « fou du roi » B 7
Au sujet des profits d'Hydro B 3

1^{ère} Lorraine Demers
653-5353
voir page E 9

MONTREAL, EXCEPTIONNEL!
Le Manoir Rustique. Revenus : 4
logements + 5 ch. et B & B. DE
TOUTE BEAUTE \$95 000 \$

de la province de Québec
RE/MAX Fortin Delage
Courtier immobilier

						
DOLLAR		OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
74,29€US	61,94€euro	401,00\$US	1995,74	8695,35	10451,97	37,73 \$US
-0.16	-0.21	+3.30	-6.43	+58.18	+54.51	+0.68

Unibroue est à vendre

En une semaine, André Dion a vu la valeur de ses actions augmenter de plus de 4 millions \$

STÉPHANE PAQUET
La Presse

■ MONTREAL — Qui désire la blonde avec un beau U?

C'est la question que le monde brassicole se pose, après l'annonce hier par les dirigeants d'Unibroue, la plus importante microbrasserie au Québec, qu'ils avaient « engagé des discussions » après avoir reçu une offre d'achat.

Les actionnaires qui contrôlent Unibroue, les hommes d'affaires André Dion et Serge Racine, et le chanteur Robert Charlebois, n'ont pas eu le choix de faire cette mise au point. Le titre de la brasserie de Chambly avait gagné 23 % depuis le début de la semaine et le volume des transactions était près de trois fois plus élevé que depuis le début mars. La Bourse de Toronto a demandé des comptes.

Hier matin, les transactions sur le titre de la compagnie ont donc été arrêtées et, un peu avant midi, les dirigeants d'Unibroue ont annoncé qu'ils avaient « reçu une offre d'achat de la totalité de leurs actions ».

Le nom du mystérieux acheteur est toutefois demeuré secret « en raison de la nature confidentielle des discussions ». Les dirigeants d'Unibroue, société publique, n'ont pas voulu faire d'autres commentaires.

Hier, les brasseries Molson, Labatt, Moosehead du Nouveau-Brunswick et Sleeman de l'Ontario, ont toutes affirmé



En compagnie de Serge Racine, Robert Charlebois et André Dion contrôlent 87 % des droits de vote d'Unibroue.

qu'elles n'étaient pas l'acheteur qui est derrière l'offre d'achat aux actionnaires principaux. Ceux-ci contrôlent 87 % des droits de vote de la compagnie, selon une circulaire déposée le 30 mars.

UNE SEMAINE PAYANTE

André Dion est de loin le principal actionnaire du brasseur de la U, de La Maudite, de la Blanche de Chambly et

de plusieurs autres marques. Il détient 2,86 millions d'actions à droit de vote multiple (cinq votes par action).

Voir UNIBROUE en C 2 ►

VOS FINANCES

La fin de la récré

La Banque du Canada vient de sonner pour bientôt, mais on ne sait pas quand, la fin de la récréation des emprunteurs hypothécaires, du moins si on se fie aux économistes.

Cela vaut surtout pour les propriétaires qui ont un emprunt à court terme ou à taux variable dont le coût n'a cessé de diminuer au cours de la dernière année.

Mais les mouvements actuels concernent aussi ceux qui choisissent de renouveler leur hypothèque à taux fixe, quelle qu'en soit la durée. En effet, les banques et caisses populaires ont amorcé jeudi une remontée des taux pour les échéances fixes de 2 à 10 ans.

Mais commençons par le court terme en prenant l'exemple d'un emprunteur qui a depuis un an une hypothèque de 100 000 \$ dont le remboursement est lié au taux privilégié de son institution financière.

Ouvrons une parenthèse pour dire que le chiffre retenu n'est pas nécessairement représentatif de la situation de l'emprunteur moyen.

Mais, pour vous, les calculs qui suivent auront l'avantage d'être faciles à diviser par 10 et à multiplier par six ou par sept si, par exemple, votre situation s'approche des 60 000 \$ ou 70 000 \$.

Supposons donc que, en mai dernier, votre hypothèque de 100 000 \$ négociée exactement au taux préférentiel de votre banque vous coûtait environ 580 \$ par mois. Les cinq réductions d'un quart de point décrétoées depuis par la Banque du Canada (BdC) vous auront valu chacune un rabais de 13,50 \$ par mois, ramenant bientôt votre paiement mensuel autour de 512 \$.

En effet, les banques ont fixé leur taux préférentiel à 3,75 % depuis la dernière décision statutaire de la BdC, mardi dernier. Elle abaissait alors le taux interbancaire au jour le jour à 2 %.

Vous serez donc dorénavant avantagé par un rabais de 68 \$ par rapport à mai dernier.

Mais il y a peu de chances que votre situation continue de s'améliorer à ce chapitre à moins d'un mouvement radical des autorités monétaires américaines, qui ont déjà ramené leur taux directeur à un niveau historiquement bas (1 %) il y a plus d'un an.

Au contraire, plusieurs analystes disent que les Américains pourraient connaître une remontée des taux après l'élection présidentielle de novembre et peut-être avant, si les statistiques économiques continuent de s'améliorer au sud de la frontière.

Le Canada n'aurait guère le choix d'emboîter le pas à un tel mouvement, bien qu'avec peut-être quelques mois de décalage, ce qui nous amène au début de l'an prochain.

Il n'y a donc pas péril en la demeure. Mais ceux et celles qui ont à renouveler leur hypothèque au début de l'été ont avantage à réfléchir à leur stratégie sans tarder.

Il peut sembler tentant de « bloquer » vos mensualités pour les cinq prochaines années à un taux légèrement inférieur à 5 %.



Louis Tanguay

LTanguay@lesoleil.com

PROFIL

Flamidor connaît un essor fulgurant

■ Flamidor a fêté ses 50 ans en mars. Mais jamais, depuis sa création en 1954, la PME spécialisée en climatisation, en chauffage, en plomberie et en électricité n'avait connu une progression aussi fulgurante qu'en 2003-2004. Ainsi, en 12 mois, Flamidor a triplé son chiffre d'affaires, quintuplé son nombre d'employés, qui est passé de 12 à 78, et rajouté une division construction à ses activités. D'ici quelques mois, la compagnie compte même faire son entrée à la Bourse de croissance TSX. Des démarches en ce sens ont été entreprises.

« Mais ne cherchez pas de miracle derrière notre expansion », lance sans détour Jean-Noël Lacroix, copropriétaire de Flamidor avec Alain Rochon. « La clé du succès, c'est la vente, le service et de bons produits. » Là-dessus, l'entrepreneur n'en démord pas. « Mon point de vue est le bon, dit-il, parce que j'ai appliqué la même recette avec Sécurex, une compagnie que je possédais avant de me joindre à Flamidor.

Pour lui, Flamidor n'est pas un hasard. « L'entreprise présentait des défis de ventes et d'expansion emballants d'où mon association avec Alain Rochon, qui, l'an dernier, se cherchait un partenaire pour dynamiser l'entreprise. » Un partenariat qui semble fonctionnel puisque la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 7 millions \$ au cours du dernier exercice financier, soit trois fois plus qu'en 2002-2003.

Aujourd'hui, les résultats dépassent leurs attentes au point où ils ouvriront d'ici septembre huit succursales au



Lise Fournier

LFournier@lesoleil.com

Québec et au Nouveau-Brunswick. Le mot *expansion* est devenu un véritable leitmotiv à l'intérieur de la compagnie. Et Lacroix y est pour quelque chose, insiste M. Rochon.

« C'est un gars de terrain, un as de la vente doublé d'un entrepreneur qui sait flairer la bonne occasion et qui devine quand le vent va tourner. Je me réjouis de l'avoir à mes côtés, ajoute-t-il, parce qu'il est fonceur, déterminé. »

Au sein de la compagnie, les deux hommes disent se compléter.

Jean-Noël s'est accaparé tout naturellement le secteur des ventes et du marketing pendant qu'Alain Rochon conservait l'usinage des pièces, la pose d'équipements, la gestion des équipes de travail en service 24 heures sur 24, sept jours sur sept. « La technique, ça me connaît, dit-il, parce que j'étais employé ici avant de devenir proprio. »

Voir FLAMIDOR en B 2 ►



Jean-Noël Lacroix, à gauche, et Alain Rochon ont réussi en 12 mois à faire de Flamidor une entreprise qui a triplé son chiffre d'affaires en plus de quintupler son nombre d'employés.

LA MEILLEURE OFFRE POSSIBLE

PASSAT GLS 2004

399\$ par mois*

0\$ ACOMPTÉ

Location 48 mois

Obtenez la famille pour de plus par mois

Garantie de quatre ans ou 80 000 km

Pare-chocs à pare-chocs

Boîte manuelle à 5 vitesses

Moteur 4 cylindres, 1.8 turbo 170 ch

Séges chauffants

Climatiseur

Freins à disque et antiblocage aux quatre roues

Groupe électrique

ET BEAUCOUP PLUS...

Aussi disponible en TRACTION INTÉGRALE

Étes-vous fait pour Volkswagen ?

LAVAL VOLKSWAGEN

777, Charest Ouest, Québec

687-4451

Satellite de Laval Volkswagen

130, boul-Du Sault, Sortie 254

autoroute 40, Deschambault (418) 286-2088

TRANSPORT

et préparation inclus

* Transport et préparation inclus. Taxes, RCPTM 146 \$ et droit de permis, assurance et assurances en sus. 1.20 le kilomètre supplémentaire après 90 000 km. Capable de sécurité réglée. Sous réserve de l'approbation du service du crédit de Volkswagen Finance. L'offre est en vigueur à partir du 15 mars 2004 et peut être annulée en tout temps sans préavis, quantités limitées. Ne s'applique qu'aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez Laval Volkswagen Inc.

FIN

Suite de la B 2

Mais il serait simpliste de recommander un tel geste à tout le monde. Les taux officiellement affichés par les institutions financières sont plus près de 6%, mais il est convenu dans le milieu qu'il est possible de négocier une réduction d'environ un point.

LE CHOIX

D'une consultation avec deux experts en la matière, Jean Blouin à la Banque Nationale et Noël Roy au Mouvement Desjardins, il faut retenir une préférence unanime pour le court terme à taux variable.

Après tout, plaide M. Blouin, il faudrait cinq hausses consécutives d'un quart de point des taux de court terme (1,25% au total) pour rejoindre le niveau actuel des emprunts fermés à cinq ans.

M. Roy ajoute que rien ne vous empêche de « limiter les dégâts » éventuels en

transformant en cours de route votre emprunt ouvert en contrat fixe pour le reste de sa durée. Mais il vous faudra alors accepter le taux « affiché » par l'institution qui n'est pas nécessairement celui que vous pourriez négocier au moment d'un renouvellement.

Mais plus les hausses de taux tardent à venir, plus vous seriez avantagé par un taux variable.

En supposant, toujours à 100 000 \$ d'hypothèque, que le taux privilégié demeure à 3,75% pendant les cinq prochaines années (ce qui est évidemment impossible), l'avantage d'un taux variable sur le taux fixe pendant la même période serait d'abord une diminution du coût d'intérêts de plus de 4000 \$. Au bout de cette période, il vous resterait en outre 1875 \$ de moins de capital à rembourser.

Cette stratégie vaut bien sûr si vous disposez d'une certaine marge de manœuvre pour absorber une légère hausse de votre coût mensuel d'habitation.

Par contre, si vous devez vivre avec un budget si serré qu'un accroisse-

ment de votre mensualité hypothécaire de 55 \$ (un point de pourcentage) vous forcerait à envisager la vente de votre résidence, il peut être plus sage d'acheter la paix pour cinq ans à 5% environ.

En fait, rappelle M. Roy, le choix est d'abord une affaire de tolérance au risque; un peu comme quand on choisit des placements.

Il faut aussi garder à l'esprit que le mouvement des taux sur les hypothèques fermées à plus d'un an est plus difficile à prévoir parce qu'il est lié non pas aux décisions de la banque centrale, mais plutôt aux fluctuations du marché des obligations.

Donc, si vous souhaitez continuer de profiter de taux très bas pendant encore un certain temps, mieux vaut garder l'œil ouvert non seulement sur les mouvements des taux de court terme qui affecteront vos remboursements, mais aussi sur l'évolution du taux affiché pour la durée qui vous permettrait de vous rendre à l'échéance avec un taux fixe.

FLAMIDOR

Suite de la B 1

Mais pour atteindre cet objectif, les deux associés admettent travailler comme des fous. De 60 à 70 heures par semaine, les samedis et les dimanches. C'est le prix à payer pour être compétitifs, pour accoter la concurrence, pour gérer l'expansion, clame Jean-Noël Lacroix, qui a toutefois l'habitude de bosser fort.

« Que voulez-vous, je suis vendeur dans l'âme et j'aime ce que je fais, dit-il, pour expliquer ses succès. Et entre deux appels de cellulaire, l'homme glisse tout bonnement qu'ayant dû abandonner l'école à 11 ans, il n'avait guère le choix de ne compter que sur lui-même, d'apprendre à se faire confiance. Il admet aussi avec simplicité qu'il sait à peine lire et écrire. Mais par contre je sais compter », ajoute-t-il en souriant. Et plutôt en millions qu'en milliers de dollars, si l'on en juge par la vente de Sécurex, qu'il a cédé pour 2,4 millions \$.

Or, loin de s'asseoir sur leurs lauriers, les propriétaires de Flamidor mijotent depuis un an des dizaines de projets, dont leur déménagement prévu en juin. « Nous avons fait construire une bâtisse de 20 000 pi² boulevard des Gradins, souligne M. Rochon. L'investissement représente 1,5 million \$. Nos locaux boulevard Pierre-Bertrand étaient désuets, peu fonctionnels et nous n'avions pas de salle d'exposition. » Ce qui représentait une véritable lacune aux yeux de Jean-Noël Lacroix, dont la priorité est de montrer aux consommateurs ce qu'il vend. Dans cette nouvelle salle de montre, les deux associés se promettent bien du *fun*. Ils ont déjà réservé une place de choix pour un produit québécois : la fourniture à air chaud liquide, invention de Jos Perron dont ils ont l'exclusivité des ventes au Québec. Une four-

À SAVOIR

Flamidor

- **Activités** : chauffage, électricité, climatisation et plomberie
- **Fondation** : 1954
- **Nombre d'employés** : 78
- **Chiffre d'affaires** : environ 7 M\$
- **Nouvelle adresse à partir de juin** : 5275, boulevard des Gradins
- **Téléphone** : 682-7211
- **Propriétaires** : Alain Rochon et Jean-Noël Lacroix

naïse qui d'après des tests de performance ferait réaliser des économies de 35%.

En plus du déménagement, les entrepreneurs ont ouvert, l'an passé, leur propre chantier de construction dans le quartier Saint-Émile. Non satisfaits de vendre et d'installer tout ce qui équipe l'intérieur d'une maison (électricité, chauffage, climatisation, plomberie), les deux hommes ont entrepris d'ériger des maisons de A à Z.

Mais le monde de la concurrence étant ce qu'il est, Jean-Noël Lacroix aimerait aussi acquérir des entreprises rivales ou connexes afin d'élargir son marché. « Nous sommes acheteurs », lance-t-il pour le cas où... Outre ces projets à court terme, Flamidor a entrepris des démarches pour faire son entrée sur le marché boursier. On pourrait bientôt voir leur sigle apparaître à la Bourse de croissance TSX. Parce que le souhait de Lacroix et de Rochon, c'est d'être numéro un, d'augmenter leurs parts de marché, d'offrir de nouveaux produits, de développer des compétences reliées à leurs secteurs d'activités. Et pour ce faire, l'entreprise ouvrira d'ici septembre des bureaux à Chicoutimi, Montréal, Baie-Comeau, Gatineau, Val-d'Or, Rimouski, Edmundston et Drummondville.

UNIBROUE

Suite de la B 1

ce qui lui donne 64% des droits de vote. Il est suivi du chanteur Robert Charlebois, avec 607 425 actions à droit de vote multiple, soit 14% des votes. Quant à Serge Racine, il détient 9% des droits de vote.

Avant le congé pascal, l'action d'Unibroue a clôturé à 3,75 \$ à la Bourse de Toronto. Hier, exactement une semaine plus tard, elle valait 5,25 \$ à la fermeture des marchés. Un bond de 40%.

Pour André Dion, il s'agit d'un gain de plus de 4 millions \$. La valeur totale de ses actions sur le marché dépasse 15 millions \$. Robert Charlebois, qui avait produit la *Maudite Tournée* du nom de la bière brassée par Unibroue, enregistre cette semaine un gain sur papier frôlant le million de dollars.

Chez Les Brasseurs du Nord, qui produit la Boréale, la dirigeante Laura Urtnowski s'est dite « surprise » par cette annonce. Tout de suite, son regard s'est tourné vers Sleeman, qui « a rôdé autour pendant un temps. Ils voulaient vraiment acheter une brasserie au Québec », dit celle qui a été approchée par le brasseur ontarien.

Déjà, en janvier 2003, Sleeman faisait savoir qu'elle voulait augmenter sa présence au Québec, soit par l'acquisition ou la construction de nouvelles installations. Le brasseur de Guelph, en Ontario, disait vouloir que « ça soit plus rapide que moins rapide ».

Hier, Rick Knudson, président et chef de l'exploitation chez Sleeman, a dit à *La Presse Affaires* qu'il avait appris en après-midi qu'Unibroue était à vendre. Quand on lui demande s'il est l'acheteur, il répond « non », avant d'ajouter qu'il ne peut commentar davantage puisque sa compagnie est cotée en Bourse.

Selon Mike Van Aelst, de Marchés mondiaux CIBC, Sleeman serait un acquéreur tout désigné. « Unibroue n'a pas beaucoup d'intérêt pour Molson ou Labatt, c'est trop petit. Mais ça aurait beaucoup de sens pour Sleeman. Ils ont besoin d'une usine au Québec depuis longtemps », dit-il.

En achetant la société de Chambly, Sleeman pourrait augmenter sa capacité de production tout en économisant sur les frais de transport. Sa présence en sol québécois lui éviterait par ailleurs de payer des droits au gouvernement du Québec, qui réglemente le commerce de l'alcool.

En outre, « cela aiderait peut-être son image auprès des clients », ajoute M. Van Aelst.

VERS LOUEST

Une autre source proche du milieu brassicole souligne toutefois que l'acheteur potentiel doit être présent au Québec et suggère de se tourner vers des brasseries de l'Ouest canadien comme Big Rock, qui est en Bourse sous forme de fiducie de revenus. À la société de Calgary, qui est présente de l'Ontario à la Colombie-Britannique, on n'a pas retourné nos appels.

L'offre pourrait aussi être le fruit d'un groupe d'investisseurs ou même d'individus.

Malgré une progression importante ces dernières années, le marché des

microbrasseries demeure limité. Elles font entre 3 et 4 % des ventes de bière au Québec. Elles arrivent ainsi à peu près à égalité avec les bières importées, comme la Corona et la Stella Artois. Molson et Labatt se partagent le reste.

MARCHÉ CONCURRENTIEL

« Le marché québécois est très concurrentiel, souligne l'analyste William Chisholm, de la firme Dundee Securities. À l'ombre des deux géants, les microbrasseurs ont du mal à placer sur leurs produits sur les tablettes. »

Les microbrasseurs québécois ont tenté de contester la domination des deux grandes brasseries industrielles devant le Bureau de la concurrence en 2002. Ils ont accusé les deux géants d'imposer aux dépanneurs, aux épiceries, aux bars et aux restaurants des contrats restreignant la concurrence. Ces contrats imposaient notamment des droits d'exclusivité ou des positionnements privilégiés dans les magasins.

Le Bureau de la concurrence a reconnu l'existence de ces dispositions, mais il a conclu qu'elles n'avaient pas diminué la concurrence de façon significative.

Les microbrasseries peuvent cependant se consoler : selon l'analyste Martin Goulet, de la Financière Banque Nationale, si l'ensemble de l'industrie de la bière est mature et connaît peu de croissance, les bières de spécialité bénéficient d'une croissance un peu plus importante, grâce aux tendances favorisant les produits de plus grande qualité.

Avec Marie Tison et Presse canadienne

Les responsables du scandale Parmalat sont tous sortis de prison

■ ROME (AFP) — Tous les responsables de la faillite du géant agroalimentaire italien Parmalat, le plus gros scandale financier de l'histoire du pays, sont sortis de prison et rentrés chez eux dans l'attente des suites judiciaires.

La dernière levée d'écrasement a été décidée jeudi et a permis à l'avocat d'affaires Gianpaolo Zini de quitter la prison de Parme, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Il est le seul des prévenus à avoir passé les fêtes de Pâques en cellule.

Gianpaolo Zini est considéré comme l'inspirateur d'Epicurum, un fonds de

placements créé par Parmalat dans les îles Caïmans pour masquer des malversations et manipulations comptables.

Seize personnes avaient été incarcérées dans le contexte des enquêtes sur la déconfiture du groupe basé à Collecchio, près de Parme.

TANZI

Le fondateur et ancien patron de Parmalat, Calisto Tanzi, 65 ans, en prison depuis le 27 décembre, avait été relâché le 9 avril et placé aux arrêts domiciliaires. La même mesure a été accordée à deux anciens directeurs financiers de Parmalat, Fausto Tonna et Luciano Del Soldato.

Le groupe a été placé sous tutelle en décembre dernier après la découverte d'un trou financier de 14,27 milliards d'euros (23 milliards \$CAN).

AVIS DE NOMINATION
Bénévole de l'année

Pierrette Hamel

a été nommée bénévole de l'année de AFS Interculture Canada. Son dévouement, l'engagement continu dont elle a fait preuve ainsi que sa créativité à faire connaître notre organisme dans sa région lui ont permis de recevoir cette marque de reconnaissance.

AFS est un organisme d'apprentissage interculturel offrant des programmes d'échanges internationaux pour les adolescents et les jeunes adultes.



Tel. : 1-800-361-7248
www.afscanada.org

COCKTAIL BÉNÉFICE DU THÉÂTRE PÉRISCOPE



Les Chanteurs du dimanche

Venez célébrer le printemps en compagnie de comédiens qui, le temps d'un spectacle, vous feront voir et entendre leur amour de la musique francophone. Cette rencontre arts/affaires unique sera également l'occasion de déguster en compagnie de la présidente d'honneur de l'événement, Madame Christiane Gagnon, députée de Québec, un bel éventail de fins produits du terroir québécois.

Une occasion exceptionnelle de s'amuser et de contribuer au développement du théâtre de création et de répertoire contemporain à Québec ! Faites vite, les places sont limitées !

LE DIMANCHE 25 AVRIL 2004
DE 14 H À 18 H

À LA MAISON DE LA CHANSON
78, RUE DU PETIT CHAMPLAIN

BILLET : 100 \$ (reçu de 75 \$ émis)



RÉSERVATION
(418) 648-9989 poste 21

Les Grands Québécois

La Chambre de commerce de Québec vous convie au Gala de l'Académie des Grands Québécois le 23 avril au Château Frontenac

Membres de l'Académie des Grands Québécois depuis sa création en 1989.

1989: Jean-Marie Potras, Père Georges-Henri Lévesque, Roger Lemelin
1990: Jacques Morisset, Renaude Lapointe, Jean-Paul Lemieux
1991: Robert Després, Dr Fernand Labrie, Richard Verreault
1992: Robert Bégin, Claire L'Heureux-Dubé, Paul Hébert
1993: Marcel Bélanger, Sœur Cécile Coulombe, Gérard Thibault
1994: Wilbrod Blhérier, Père Raymond Bernier, Francesco Lacurto
1995: Maurice Tinguay, Larkin Kerwin, Jean Lapointe
1996: J. Lloyd Welch, Pierre Talbot, Edwin Bélanger

Les Grands Québécois du siècle: Laurent Beaudoin, Alphonse et Dorimène Desjardins, Félix Leclerc, Jean Lesage, Père Georges-Henri Lévesque

Nominés 2004



Bell

Secteur économique
MARCEL JOBIN
administrateur de sociétés



Desjardins

Secteur social
PIERRE F. CÔTÉ
ex-directeur général des élections

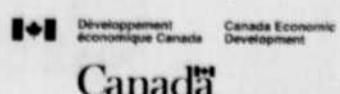


Hydro Québec

Secteur culturel
JEAN-PAUL CLOUTIER
administrateur et gestionnaire

Soyez des nôtres le 23 avril
dès 17 h 30 au Château Frontenac
afin d'accueillir les nominés 2004.

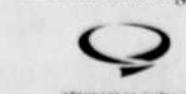
Partenaire du Prix Rayonnement Hors-Québec



Partenaire du cocktail



Partenaire du digestif



Partenaires médias



Pour réservations: 692-3853 (227) ou au www.ccquebec.ca

Prix des billets: 210 \$ (taxes incluses)

Revue des fonds communs

Comme promis, LE SOLEIL publiera lundi une revue hebdomadaire des fonds communs de placement.

Cette revue inclura la valeur en date du vendredi, la variation en pourcentage et en dollars par rapport au vendredi précédent, la variation en pourcentage au cours du dernier mois de calendrier et la variation sur un an.

Et, depuis cette semaine, notre journal publie chaque jour un tableau recensant les cinq meilleurs et les cinq pires fonds communs de placement des huit catégories les plus populaires. Ainsi, il vous permet de connaître la performance moyenne de chacune de ces catégories.

À lire et à consulter lundi.

En coulisses

La chronique *En coulisses* de François Pouliot fait relâche aujourd'hui. Toutefois, elle reprendra dès la semaine prochaine.

Une perte de 4,7 M\$ pour TSO3

■ (PC) — TSO3 Inc., qui a mis au point un nouveau procédé de stérilisation, annonce avoir enregistré une perte nette de 4,7 millions \$, ou 17¢ par action, pour son exercice financier se terminant le 31 décembre dernier, comparativement à une perte de 3,3 millions \$, ou 16¢ par action pour l'exercice 2002.

Dans un communiqué, la société de Québec impute cette hausse des pertes à ses efforts de commercialisation depuis qu'elle a obtenu l'approbation pour la commercialisation par la Food and Drug Administration des États-Unis.

Les revenus ont crû à 1,2 million \$, alors qu'ils étaient de 933 137 \$ l'an dernier.

Le président-directeur général, Jocelyn Vezina, se dit confiant que les récentes ententes signées avec d'importants réseaux de santé aux États-Unis donnera une vitrine à son produit, un stérilisateur à l'ozone 125L.

Profits records d'Hydro grâce... aux Québécois

Les ventes chez nous sont de plus en plus rentables, celles aux États-Unis le sont de moins en moins

PIERRE COUTURE
Pcuture@lesoleil.com

■ Oubliez les millions de dollars générés par les ventes et les activités de courtage d'électricité aux États-Unis. « Les profits records annoncés la semaine dernière par Hydro-Québec ont été pompés à même les poches des consommateurs québécois », soutient l'analyste énergétique Jean-François Blain.

Contrairement à ce qu'affirmait la semaine dernière la haute-direction de la société d'État, la hausse du bénéfice net en 2003 de 405 millions \$ (1,9 milliard \$) ne serait pas liée à l'appréciation du dollar canadien et la baisse des taux d'intérêt, mais plutôt aux revenus constants tirés des ventes d'électricité aux clients québécois conjugués à la diminution des coûts de production.

Jean-François Blain connaît Hydro-Québec comme le fond de sa poche. Auteur du livre *Les Mauvais Coûts d'Hydro* publié en 1999, l'homme scrutait à la loupe depuis plusieurs années déjà ses états financiers.

En épluchant les rapports annuels de la société d'État publiés au cours des 10 dernières années, l'analyste affirme que la croissance fulgurante des bénéfices d'Hydro depuis 1997 n'est pas le fruit de ses activités dans les marchés extérieurs, mais bien de ses ventes au Québec.

Ainsi, entre 1997 et 2001, alors que le produit des ventes dans les marchés extérieurs augmentait de 2,525 mil-

liards \$, le coût des achats d'électricité et de combustibles — essentiellement attribuable aux activités de courtage aux États-Unis — s'élevait de 3 milliards \$.

« Pour être un *deal*, c'en était tout un ! » illustre M. Blain.

En 2002, près avoir vendu sur les marchés extérieurs 54,7 térawattheures (twh) — 37 TWh aux États-Unis (courtage sans transit à la frontière), 18 twh sortis des réservoirs québécois et exportés en plus aux États-Unis (15,4) et dans le reste du pays (2,3) —, la société d'État a vu ses ventes totales extérieures chuter à seulement 16 twh en 2003, en baisse de 70 %.

En 2003, les ventes des activités de courtage n'ont représenté que 5,16 twh — comparativement à 37 TWh en 2002 — alors que les exportations nettes ont atteint 10,75 twh — contre 18 twh un an plus tôt.

Chemin faisant, le coût des achats d'électricité (pour fin de courtage) dans les marchés extérieurs a diminué de 1,580 milliard \$ en 2003.



Les coûts de production d'Hydro commencent à décroître.

Selon Jean-François Blain, c'est cette dernière donnée qui est la plus significative puisque sur la baisse tota-

le des dépenses — ou coûts de production — de la société d'État en 2003 (1,982 milliard \$), seulement 470 millions \$ émanaient de la diminution des frais financiers (taux de change) et des charges d'amortissement.

Il faut dire que, pendant ce temps, la demande d'électricité au Québec — dont 70 % vient du secteur industriel — a connu un bond de 8,7 twh, passant de 158 à 166,7 twh.

Les ventes québécoises ont ainsi généré des revenus supplémentaires de 466 millions \$ pour se situer à 8,578 milliards \$ ou 75 % du chiffre d'affaires total de la société d'État.

Résultat ? Le bénéfice net d'Hydro a littéralement explosé de 405 millions \$, passant de 1,526 à 1,931 milliard \$.

Selon Jean-François Blain, le dernier rapport annuel de la société d'État vient contredire, chiffres à l'appui, la prétention de la haute direction à l'effet que la croissance fulgurante de ses bénéfices (depuis 1997) est attribuable à l'explosion de ses ventes sur les marchés extérieurs.

« Imaginez alors la manne qu'Hydro récoltera au cours des prochaines années avec les augmentations tarifaires récemment consenties à tort aux Québécois. Ça va être un vrai petit Klondike pour le gouvernement », ajoute-t-il.

Tout cela, alors que les coûts de production commencent à décroître avec la fin de l'amortissement des grands ouvrages hydroélectriques.

Falconbridge déclare un bénéfice net record de 184 millions \$US au premier trimestre

■ TORONTO (PC) — L'excellente tenue des cours des métaux a permis à Falconbridge de réaliser un bénéfice net sans précédent lors du premier trimestre de l'exercice en cours, en dépit du fait que la société torontoise ait produit moins de nickel et de cuivre.

Lors de la période de trois mois terminée le 31 mars 2004, Falconbridge a en effet enregistré un bénéfice net de 184 millions \$US, soit 1,02 \$US par action, comparativement à un résultat net de 38 millions \$US (21¢US par action) au cours de la période correspondante de 2003, a fait savoir l'entreprise, hier.

REVENUS

Falconbridge, qui appartient dans une proportion de 59 % à Noranda, filiale de Brascan, a ajouté que ses revenus avaient atteint 734,4 millions \$US au cours du premier trimestre de cette année. Il y a un an, les re-

venus de l'entreprise avaient été de 472,1 millions \$US.

Comparativement à la situation en vigueur lors du premier trimestre de l'exercice 2004, les cours du nickel ont progressé de 80 %, ceux du cuivre de 55 %, ceux du zinc de 33 % et ceux du cobalt de pas moins de 201 %.

PRIX DES MÉTAUX

Les prix des métaux devraient demeurer élevés d'ici à la fin de l'année, a indiqué Aaron Regent, président et chef de la direction de Falconbridge.

Par ailleurs, Falconbridge et la société américaine Agnico-Eagle ont annoncé avoir signé une entente d'ap-

provisionnement et de traitement du concentré de zinc de la mine LaRonde, située au sud-est de Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue.

USINE DE TRAITEMENT

Les installations Kidd Creek de Falconbridge, situées à Timmins, en Ontario, traiteront de 60 à 75 % de la production de concentré de zinc à métal précieux de la mine québécoise.

La mine LaRonde, qui appartient à Agnico Eagle, est un important producteur d'or avec une forte production de concentrés de cuivre et de zinc à métal précieux. Les installations actuelles traitent, sur place, au-delà de 7000 tonnes par jour.

Falconbridge commencera sans tarder à adapter l'affinerie de zinc de Kidd afin de renforcer sa capacité à récupérer des métaux précieux.

Avis de nominations

Monsieur Claude Robitaille, directeur général, est heureux d'annoncer les nominations suivantes au sein du Groupe Promutuel.



Sylvain Fauchon

Vice-président - Actuariat
Titulaire d'un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval, Sylvain Fauchon a été le directeur - Actuariat du Groupe Promutuel depuis maintenant sept ans. Reconnu tant pour ses compétences en actuariat que pour ses qualités de gestionnaire, cette nouvelle fonction lui donnera l'opportunité de mettre à profit son expérience dans la réalisation de mandats stratégiques pour notre organisation. De plus, ses connaissances approfondies du Groupe lui conféreront sans contredit une vision privilégiée des enjeux propres à son domaine.



Nathalie Lamontagne

Secrétaire corporative et affaires légales
Détentrice d'un baccalauréat en droit et de diplômes en assurance de personnes et de dommages, Nathalie Lamontagne a développé une solide expertise juridique dans le domaine des assurances. Pendant plus de douze ans, elle a notamment travaillé à titre de conseillère juridique au sein d'importantes compagnies d'assurance. Au cours de ces années, elle a acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour accompagner le conseil d'administration dans la bonne gestion de ses affaires. Au sein du Groupe Promutuel, elle assumera la fonction de secrétaire corporatif et des affaires légales.



Yves Mathieu

Vice-président - Services financiers
Détenteur d'un baccalauréat spécialisé en sciences appliquées de l'Université Laval et d'une formation de deuxième cycle (style M.B.A. exécutif) de l'École des Hautes Études Commerciales, Yves Mathieu a travaillé pendant 25 ans dans le domaine de la finance. Depuis l'an 2000, il a assumé la vice-présidence d'une institution financière de premier plan au Canada où il a remporté des concours pour ses compétences en gestion des ressources humaines et en gestion de portefeuilles. Son expertise éminente l'aidera grandement à développer des produits et des services adaptés aux besoins de notre clientèle, qui nous permettront de réaliser une croissance significative dans ce secteur d'affaires.



Serge Roy

Vice-président - Marketing et vente
Serge Roy a œuvré pendant vingt ans dans le secteur des services financiers, occupant successivement les fonctions de directeur de la publicité et promotion et de directeur de la commercialisation au sein d'une institution financière de grande envergure. Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, option marketing, monsieur Roy détient une expertise de pointe dans le domaine des communications et du marketing. Au sein du Groupe Promutuel, il contribuera à déterminer les orientations stratégiques relatives à la mise en marché et au positionnement de l'entreprise dans une industrie en constante évolution.

PROMUTUEL

www.promutuel.ca

Fort d'un passé qui l'a propulsé parmi les plus importants assureurs de dommages au Québec, le Groupe Promutuel, également actif en assurance de personnes et dans le secteur des services financiers, continue de verser les plus hauts sommets. Regroupant 34 sociétés mutuelles d'assurance au sein d'une fédération, le Groupe Promutuel, c'est près de 500 000 membres, un actif de près de 750 millions de dollars, un volume primes de 412 millions et plus de 150 ans d'histoire empreints de solidarité et d'entraide.

RINFRET VOLKSWAGEN
5355, boul. de la Rive-Sud Lévis

www.rinfretvw.com
833-2133

Rinfret Volkswagen
est fière de vous avoir comme client,
pourquoi nous avons le plaisir de vous faire part
de nos nombreux spéciaux



Golf 2003
16 995\$ + taxes
3,9%



Passat 2004
Location 48 mois
2,4%

NOUVEAU



Passat diesel
134 ch., 4,9 L/km
à partir de
31 450\$*



Jetta GLS 2,0 L
Location 48 mois
2,4%

et surtout, n'oubliez pas que
nous avons trois nouveaux produits:

la **Passat 4 motion 1,8 T**,
à partir de **32 450\$***

la **Passat TDI**,
à partir de **31 450\$***

et le fameux **Touareg**,
à partir de **53 520\$***

Tous nos véhicules neufs 2003 et 2004
sont financés à 3,9% sur 60 mois

URGENT BESOIN DE VOLKSWAGEN EN ÉCHANGE

* Transport et préparation en sus
** Photos à titre indicatif



Touareg 2004
Démonstration
3 900\$ de rabais

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?



4 LETTRES,
UN TITRE,
UNE MISSION

VOTRE RÉUSSITE

CRHA: conseiller en ressources humaines agréé. Si un responsable des ressources humaines affiche ces quatre lettres, c'est qu'il est membre du seul ordre professionnel reconnu dans ce secteur d'activité. Ce titre est un sceau de qualité qui garantit des connaissances approfondies et une expertise peu commune.



Ordre des conseillers
en ressources humaines
et en relations industrielles
agréés du Québec

www.rhri.org

Notre mission, votre réussite

Centre 50 909-3000

PLAFOND DU
BUDGET GOODALELa Caisse
n'aura
pas à s'y
conformerCette exemption
fait rager ses
semblables ontariens

TORONTO (PC) — La Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas à se conformer au plafond nouvellement annoncé par le gouvernement fédéral concernant les investissements dans les fiducies de revenus et cette exemption fait rager une importante caisse de retraite ontarienne.

Harry Adams, porte-parole du ministère fédéral des Finances, a confirmé que la Caisse de dépôt, de par les régimes de retraite gouvernementaux qu'elle doit gérer, n'a pas à se conformer à la nouvelle réglementation annoncée dans le budget du mois de mars.

Cette nouvelle réglementation stipule que les caisses de retraite ne peuvent investir plus de un pour cent de leur actif dans les fiducies de revenus et ne peuvent détenir plus de 5 % d'une fiducie de revenus.

« La Caisse de dépôt est une société de la Couronne et c'est pourquoi elle est exemptée par la règle », a dit M. Adams.

« C'est injuste », dit Patricia Trott, porte-parole de la caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), un des plus importants fonds en son genre au pays.

La nouvelle règle établie par le ministre des Finances, Ralph Goodale, a été dénoncée par les gestionnaires de fonds institutionnels et permettra à la Caisse de dépôt de pouvoir investir des milliards de dollars sans avoir à se conformer à la nouvelle directive du fédéral.

AIR CANADA

Son plus imposant
syndicat critique un groupe
d'employés dissidents

STEVE ERWIN

Presse canadienne

■ TORONTO — La tentative d'un petit groupe de travailleurs dissidents de se séparer du plus important syndicat chez Air Canada pourrait nuire aux efforts de l'entreprise pour trouver un nouvel investisseur, selon un représentant syndical.

« Ces employés-là devraient plutôt aider Air Canada à mieux fonctionner au lieu de tenter de créer une division supplémentaire qui rendra l'entreprise encore moins attrayante aux yeux d'un investisseur potentiel », a commenté Bill Trbovich, porte-parole de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique.

Le syndicat répondait ainsi à une annonce de la Canadian Aircraft Maintenance Association (CAMA), qui a déposé une demande pour agir comme représentante pour

environ 1600 ingénieurs, soit l'équivalent de 13 % des 12 000 travailleurs syndiqués de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique d'Air Canada.

Bill Trbovich a indiqué que cette demande allait être contestée, et il se dit préoccupé par la perception que cette demande va provoquer chez les investisseurs potentiels. La protection accordée par la Loi sur les faillites vient à échéance le 21 mai et le transporteur tente toujours de dénicher un nouvel investisseur.

Trinity Time, la compagnie dirigée par l'homme d'affaires asiatique Victor Li, a annoncé plus tôt ce mois-ci qu'elle n'allait pas donner suite à son offre de 650 millions \$ qui vient à échéance le 30 avril parce que les syndicats refusaient certains changements proposés concernant le régime de retraite des employés.

« Lorsque vous désirez attirer un investisseur, la dernière chose que vous voulez présenter est un syndicat additionnel », dit Bill Trbovich.

COMMUNICATION VOCALE PAR INTERNET

Les entreprises de téléphonie
demandent un délai au CRTC

■ OTTAWA — Les entreprises de téléphonie du pays et un groupe de consommateurs pressent le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de retarder sa réglementation devant encadrer la fourniture des services de communication vocale sur protocole Internet (IP). Le CRTC a fixé au 28 mai la date à laquelle les parties intéressées doivent déposer leurs observations en réplique auprès du Conseil. Dans une lettre conjointe, Bell Canada, Telus, Aliant, Manitoba Telecom et SaskTel allèguent que le cadre réglementaire aura

d'énormes impacts sur leur entreprise et demandent au CRTC de repousser cette date au plus tôt au 21 juin, voire à la mi-juillet. Le Public Interest Advocacy Center, à Ottawa, demande aussi au CRTC une révision en profondeur. (PC)

LA CAGE AUX SPORTS

Les profits font
un bond de 61 %

■ MONTRÉAL — La chaîne de restaurants La Cage aux Sports a atteint de nouveaux sommets au cours de l'hiver alors que ses profits ont bondi de 61 % au deuxième trimestre. Les profits de la période de trois mois terminée le 29 février se sont élevés à un niveau record de 870 000 \$ ou 0,21 \$ par action alors qu'ils avaient atteint 542 000 \$ ou 0,13 \$ un an plus tôt. Le réseau de restaurants a généré des revenus totaux de 22,2 millions \$, soit une hausse de 13 % par rapport aux 19,7 millions \$ enregistrés à la même période en 2003. « Nous maîtrisons de mieux en mieux les trois grands leviers de la formule que nous avons développée : meilleure offre, meilleur marketing et meilleure exécution opérationnelle », a commenté Jean Bédard, président du conseil et président et chef de la direction de Sportscene, la société qui chapeaute La Cage aux Sports. Le titre de Sportscene est demeuré stable à 7 \$ hier à la Bourse de Toronto. Depuis un an, la valeur de l'action a oscillé entre 4,42 \$ et 7,50 \$. (PC)

FIQ

Section de Québec

Le réseau des TI au Québec

présente le dîner-conférence de la

PERSPECTIVES

POURQUOI CHOISIR LA TÉLÉPHONIE IP?



Conférencier invité :

Normand Laberge

Directeur

Service à la clientèle

et exploitation

des technologies

Ministère de la Justice

Quand : le mercredi 21 avril 2004 de 11 h 30 à 14 h

Où : Musée national des beaux-arts du Québec,

auditorium

Coût (taxes incluses) :

Membre de la FIQ : 46 \$

Non-membre : 80,52 \$

Demi-table corporative (4 personnes) : 287,56 \$

Table corporative (8 personnes) : 460,10 \$

Étudiant à temps plein membre de la FIQ : 28,76 \$

Merci à notre partenaire Bell

Pour plus d'information

www.fiq.qc.ca/quebec/

Pour inscription et paiement

Téléphone : (418) 684-0248

Courriel : cdoibec@fiq-qc.org

AUTO
www.belleauto.com
10354, boul. l'Ornière
Loretteville
842-0000
Pourquoi payer plus
cher ailleurs

Maison
Claude Bilodeau
Pour joueurs
compulsifs
Aujourd'hui,
je mise sur moi,
j'appelle la maison
Claude Bilodeau!
1-877-387-7071

Association des professionnels
de la vérification et du contrôle
des systèmes d'information
Section de Québec
Coordination: Sylvain Gauthier et Daniel Gauthier
Gauthier & Gauthier

Journée thématique sur:

**La sécurité des T.I., pour
un meilleur rendement et
un accroissement des
possibilités d'affaires**

L'APVCSI vous présente :

M. M. Bruno McKie
De DMR ConseilM. Martin Dion
De Above SécuritéM. M. Clément Gagnon
De Tactika.com

Date: 20 avril 2004

Accueil: 8h00

Conférence: 8h30

Endroit: Hôtel Delta Québec
690, René-Lévesque Est
Québec

Pour plus d'information :
<http://www.apvcsi-quebec.qc.ca/>

AIMR
L'Association des analystes
financiers de Québec
vous invite à un dîner-conférence

Lors de cette conférence,
vous pourrez entendre
madame Isabelle Limoges
Directrice des produits dérivés
chez Merrill Lynch Canada

Date: Le mercredi
21 avril 2004
Heure: 11h45
Lieu: Bistango
1200, av. de
Germain-des-Prés
Sujet: « Récents
développements dans
les produits dérivés »

Réservation: Monsieur
Martin Gauthier, CFA
Courriel: martin.gauthier@
finances.gouv.qc.ca
Téléphone: 528-1518
Coût: Membres 30\$
Non-membres 40\$

Série des Lunchs-rencontres
le rendez-vous des entrepreneurs de Québec

3 mai 2004

DAVID MILLER
Maire
VILLE DE TORONTO

« Le défi des grandes villes canadiennes dans l'avenir »
(Cette conférence sera donnée en partie en anglais)

12 h (accueil 11 h 30). Hôtel Plaza Québec (Sainte-Foy)
Membre : 40 \$ Non membre : 50 \$ (taxes incluses)

Nos partenaires :

VIA Rail Canada LAVERY DE BILLY CHOQUETTE CORRIVEAU Bell Mobilité

» » » Réservation : www.cceq.ca ou (418) 651-7181

Sous la présidence d'honneur de monsieur Philippe Couillard,
ministre de la Santé et des Services sociaux

Pour son 10^e anniversaire
**le Bal des Grands
Romantiques**

Se donne des airs!

Profits nets :
164 000 \$

Merci aux 430 participants et 53 entreprises
qui ont contribué au succès de l'événement

Les principaux partenaires :

Shire

Bristol-Myers Squibb Imagerie médicale Au cœur de l'innovation

La Capitale

ROCHE

AXION

LE SOLEIL

TRIOMPHE

Financement 0% 48 mois

LA LIMOUSINE DE CHEVROLET
EPICA 2004

Comptant	Mensualité*
0*	298*
1500*	266*
2778*	239*

location **239\$/mois**

TOUT ÉQUIPÉ

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

*Location 48 mois ou 80 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

Prenons
position
pour l'UQAM

Réal Raymond (UQAM, M.B.A. 86)

Président de la campagne majeure
de développement
Président et chef de la direction
Banque Nationale du Canada

Depuis 35 ans, l'UQAM investit dans notre principale richesse sociale : le talent et l'éducation. Parce que les plus grands créateurs, les chercheurs et les chefs de file en devenir sont partout autour de nous, prenons position pour contribuer à l'avancement de la société. Diplômés et partenaires, appuyons la campagne majeure de développement de l'UQAM.

Pour contribuer à l'avancement de la société, visitez :
www.uqam.ca/prenezposition

UQAM
Prenez position

Greenspan s'inquiète des scandales qui sapent la confiance des marchés

■ WASHINGTON (AFP) — Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'est inquiété hier des scandales qui menacent les marchés financiers, en appelant à une modernisation prudente de certaines pratiques pour restaurer la confiance.

« Les récentes accusations d'abus de confiance ou même de violations de la loi lancées à Wall Street pourraient, si elles se révèlent vraies, commencer à saper les bases mêmes sur lesquelles les plus grands marchés financiers prospèrent », a assuré M. Greenspan lors d'une conférence sur les marchés financiers à Sea Island.

M. Greenspan s'exprimait alors que les marchés, ébranlés par les scandales de fraudes mas-

sives dans les entreprises ou les fonds de gestion, doivent à présent faire face aux accusations visant certains teneurs de marché, ces intermédiaires chargés d'assurer la fluidité des transactions au meilleur prix à la Bourse à la criée de New York.

Dans le cas des derniers scandales en date, « les coupables devraient être rapidement punis » et « certaines pratiques et certaines règles sont dépassées et doivent être modernisées », a souligné M. Greenspan selon le texte de son discours diffusé par avance.

« Mais il nous faut être prudent » en révisant les règles « qui nous ont si bien servis », a-t-il dit.

Les teneurs de marché sont dans le collimateur des autorités de régulation et un accord à l'amiable a été trouvé entre cinq firmes, la commission des opérations de Bourse (SEC) et le NYSE, pour un montant total de 242 millions \$ d'amendes et de remboursement.

Achat de Canary Wharf: Morgan Stanley serait en avance

■ LONDRES (PC) — L'offre finale de la banque d'affaires américaine Morgan Stanley pour le complexe immobilier londonien de Canary Wharf devrait lui permettre de damer le pion à sa rivale canadienne Brascan, mettant fin à une bataille qui a duré près de 10 mois.

Morgan Stanley a laissé savoir hier qu'elle hausserait son prix à 295 pences par action ou 1,72 milliard de livres (4,16 milliards \$CAN) et qu'elle se contenterait de l'approbation de 50 % des actionnaires au lieu des 75 % prévus dans une proposition précédente.

Cette offre est nettement supérieure à celle de Brascan, dont la dernière proposition s'élevait à 275 pences par action ou 1,61 milliard de livres (3,89 milliards \$CAN). Le chef de la direction de l'entreprise, Bruce Flatt, n'a pas répondu aux questions des journalistes, hier.

La direction de Canary Wharf n'a pas réagi aux offres finales, mais les observateurs s'attendent à ce qu'elle recommande l'acceptation de l'offre la plus élevée. Les actionnaires ont jusqu'à la mi-mai pour se prononcer sur la transaction.

Canary Wharf a été construit au début des années 1990 par la société canadienne Olympia & York, dirigée par Paul Reichmann. L'homme d'affaires avait donné son appui à l'offre de Brascan, après avoir tenté sans succès de racheter le complexe à bureaux de 560 000 mètres carrés avec d'autres investisseurs.

Le développement immobilier appartient depuis 1995 à un consortium dont sont membres M. Reichmann, le prince Al-Waleed bin Talal bin Abdul-Aziz, neveu du roi Fahd d'Arabie Saoudite, la corporation financière CNA et le groupe de fonds Franklin.

À la Bourse de Londres, l'action de Canary Wharf a clôturé la séance à 295 pence. À Toronto, le titre de Brascan a gagné 15 c pour terminer la journée à 48,55 \$.

« Climatisez en toute tranquillité avec HydroSolution »

Offre spéciale :
jusqu'à 200 \$
de réduction !

Promotion
2004

Climatiseur central

150 \$ de réduction *

Thermopompe centrale

200 \$ de réduction *

Promotion
2004

Climatiseur mural bibloc

Idéal pour les résidences chauffées avec des plinthes électriques ou avec un système à eau chaude !

150 \$ de réduction *

Pour une estimation gratuite sans obligation de votre part, appelez-nous :

1 800 ÉNERGIE
(363-7443)

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

www.hydrosolution.com

* À l'achat d'un appareil. En vigueur jusqu'au 31 mai 2004.

Pour l'achat d'appareils de chauffage et de climatisation :

• un financement avantageux

• cartes de crédit acceptées :

Visa

MasterCard

Amex

Discover

Interac

Hydro-Québec

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Hydro-Sol

Rémi Tremblay, un « fou du roi » qui a décidé de parler

LISE FOURNIER
L.Fournier@lesoleil.com

■ À 38 ans, Rémi Tremblay est un leader anticonformiste à la tête d'une entreprise de 11 000 employés. Au risque de perdre son emploi, et contre l'avis de ses avocats, le président-directeur général d'Adecco Canada décidait malgré tout, début avril, de lancer *Les Fous du roi*. Un livre-choc dans lequel il dénonce la folie de grandeur des entreprises, la tyrannie des actionnaires, le manque d'éthique et l'inconscience de certains patrons qui se servent au lieu de servir.

Ses coéquipiers lui ont fait savoir qu'ils désapprouvaient son projet. Ses patrons aussi, car le moment était mal choisi. La maison mère européenne Adecco — la plus grande société de recrutement et placement de personnel au monde — traversait une tourmente. Sous enquête depuis janvier, elle était soupçonnée d'irrégularités comptables.

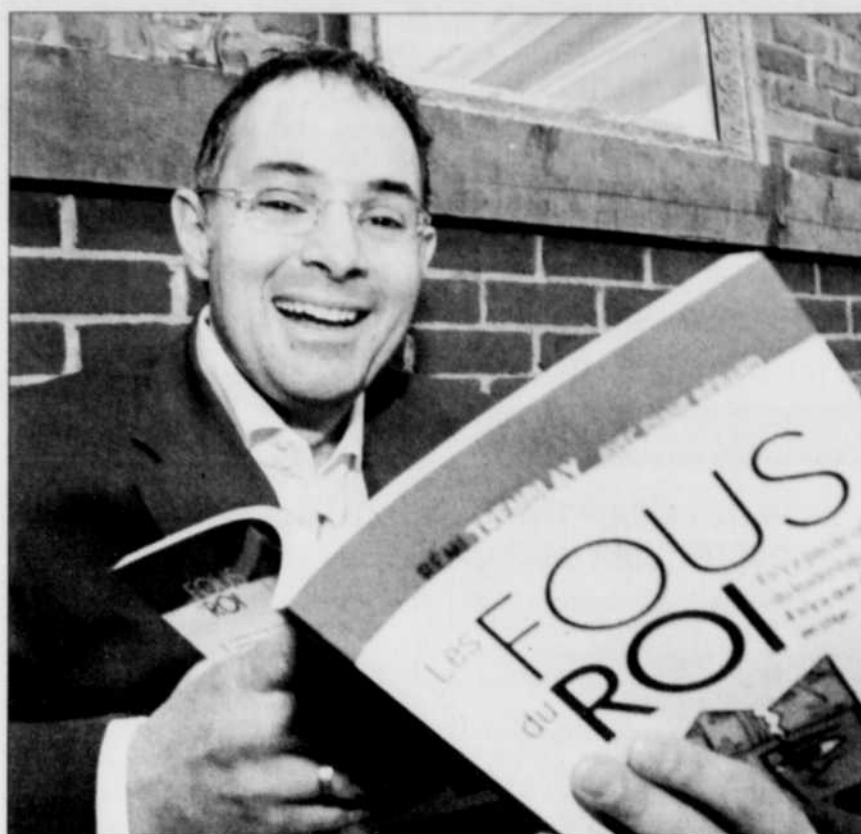
Hier, en entrevue au SOLEIL et de retour d'un voyage à New York, Rémi Tremblay pouvait affirmer, soulagé, qu'il n'y avait pas de scandale, que le bureau des audits n'avait rien trouvé d'illégal dans les comptes de la compagnie mère, mais qu'il exigeait un resserrement des contrôles.

« Le pire a été évité, plaide-t-il. Car Adecco international aurait pu faire comme bien d'autres entreprises cotées en Bourse, mentir, voler, tricher dans le seul but de satisfaire des actionnaires tyranniques qui en réclament toujours davantage. » Il semblerait d'ailleurs, selon une étude de la société

KPMG, que 85 % des membres de c.a. au Canada prévoient qu'un scandale comparable à celui d'Enron pourrait éclater dans une entreprise d'ici.

Rémi Tremblay a donc décidé à ses risques et périls de dire tout haut ce qu'une majorité de dirigeants pensent tout bas, d'être la conscience des entreprises. Les leaders sont en détresse, leurs employés aussi. À la Maison des leaders, une filiale d'Adecco, il en voit défiler tous les mois. Ils viennent se ressourcer, se confier parce que la pression est devenue trop forte, les actionnaires trop exigeants.

« Quand je dirigeais Adecco Québec, j'étais comme eux. Je voulais performer, être parfait, plaire à mes patrons et devenir le numéro un au Québec. » Au nom du rendement, le dirigeant confesse avoir coupé des postes, imposé à ses équipes des objectifs irréalistes. Il a voulu grossir pour grossir. Mais à quel prix? « J'avais tort, je m'étais éloigné de mes vraies valeurs. »



Rémi Tremblay fondait à 22 ans la section québécoise d'Adecco. Seize ans plus tard, il a décidé de parler dans le livre *Les Fous du roi* de la détresse des leaders et de la tyrannie des actionnaires.

En 1999, Rémi Tremblay est psychologiquement épuisé. Il prend un temps de repos, fait un retour sur lui-même. Son

livre est le fruit de cette réflexion. « J'ai commencé à écrire sous le coup de la colère. J'y ai jugé des leaders, des action-

naires des employés. Et moi-même... J'aurais pu changer mon texte, le rendre plus gentil, mais je m'y suis refusé. »

Parmi les maux qu'il dénonce, il y a entre autres les leaders fous. Ceux qui font de la réingénierie sauvage et qui d'un trait de crayon, derrière des portes closes, assassinent des dizaines, des centaines, voire des milliers d'employés. Selon lui, ces patrons se sont éloignés de leurs valeurs. Et comme solution, il propose de redonner un code d'éthique aux entreprises, de remettre le bonheur au travail.

Il l'admet: *Les Fous du roi* a été une psychothérapie pour lui. « Ça m'a calmé. Pour l'instant, je demeure pdg d'Adecco Canada, mais j'aimerais passer plus de temps à implanter des valeurs de respect, de transparence dans les compagnies, à réinstaurer la confiance pour que les employés n'aient plus à se demander: C'est qui le prochain sur la liste? »

À ses yeux, quand un pays comme le Canada dépense 20 milliards \$ en santé mentale, le problème est grave. Il faut réinventer des modèles de gestion, dit-il, où l'humain tient davantage de place et surtout former les leaders autrement. D'où son prochain rêve de fou, qui est de créer des Maisons des leaders partout dans le monde. Et il se pense assez fou pour le réaliser.

« *Les Fous du roi* », Rémi Tremblay avec Diane Berard, Collection commerce, les Éditions Transcontinental

2003 a été la meilleure année du Mouvement Desjardins en Acadie

■ MONCTON (PC) — L'année 2003 a été la meilleure de l'histoire qu'a connue le Mouvement des caisses populaires acadiennes, selon son président, Camille Thériault.

« En 2003, le Mouvement se composait de 33 caisses ayant un actif cumulé de 1,97 milliard \$, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à l'année dernière », a déclaré M. Thériault, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Moncton, hier matin.

Le président et chef de la direction du Mouvement des caisses populaires acadiennes a aussi annoncé des excédents totalisant 23,3 millions \$, soit une hausse de 6,4 millions \$ ou 37,2 %, comparativement à 2002.

Cela comprend des excédents records de 3,5 millions \$ pour la filiale Acadie Vie, ce qui représente une croissance de 56 %. Les revenus de la plus importante institution financière acadienne ont également augmenté de 5,4 millions \$ lors de la dernière année, pour atteindre 109,7 millions \$.

Quant aux ristournes versées aux membres, l'augmentation se situe à 30 % (ou 942 000 \$) par rapport à 2002.

« Au total, c'est 4,1 millions \$ que le Mouvement a retournés à ses mem-

bres en 2003 », souligne M. Thériault. Les dépôts de membres ont aussi connu une hausse de 4,7 % l'an dernier ou de 75,5 millions \$, tandis que les prêts aux membres ont fait un bond de

9,8 %, ou 142 millions \$. La situation est la même en ce qui a trait aux services aux entreprises, note le président du Mouvement des caisses populaires acadiennes. « Pour une deuxième

année consécutive, la croissance de notre portefeuille de prêts aux entreprises dépasse les 20 % », indique Camille Thériault. De plus, les trop-perçus d'exploitation ont atteint

23,3 millions \$ l'an dernier, un autre record. De ce nombre, 6,2 millions \$ (26,6 %) ont été réinvestis directement dans la communauté, soutient Camille Thériault.

L'actif
a
progressé
de
5,1 %

Enfin, un « pure race » qui ne coûte pas la peau des fesses.



Auto Collection

175, rue Marais, Vanier (418) 683-4451
www.autocollectiondequebec.com

X-TYPE 3,0 2004
Le luxe approuvé

- Traction intégrale Traction 4
- Moteur V6 3 litres de 227 chevaux
- Boîte automatique cinq vitesses
- Jantes de 17 po en alliage
- 6 coussins gonflables
- Freins antiblocage avec répartition électronique de la force de freinage
- Toit ouvrant électrique
- Luxueuse finition intérieure en cuir

ENTRETIEN PRÉSCRIT GRATUIT*

à partir de 44 995\$

Location | Financement à l'achat
499\$ | **3,9%**
par mois | jusqu'à 60 mois

JAGUAR

Tellement
pratique et
enrichissant!

Des formations en droit des affaires et
en droit de la propriété intellectuelle

L'actionnaire minoritaire et la
convention entre les actionnaires
d'une PME

Jeudi 22 avril, de 8 h 30 à 12 h
M^{re} Pierre Lamontagne
Fasken Martineau DuMoulin



Financement des entreprises

Jeudi 29 avril, de 8 h 30 à 12 h
M^{re} Marc Leclerc
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion,
Jetté, St-Pierre



Protéger sa propriété intellectuelle

Jeudi 6 mai, de 8 h 30 à 12 h
M^{re} Nicolas Sapp
Ogilvy Renault



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction générale de la
formation continue

PARCOURS DE
DROIT

Pour information et inscription
Consultez le contenu des sessions à www.ulaval.ca/dgfc/catalogue,
sous la rubrique **droit des affaires**. Inscrivez-vous et payez en ligne!
Téléphone : (418) 656-3202 ou 1 877 785-2825, poste 3202
Télécopieur : (418) 656-5538
shirley.laliberte@dgfc.ulaval.ca

CÉLÉBRER LA RÉUSSITE

VOICI NOS FINALISTES DE L'ÉDITION 2004

Ils seront en vedette le vendredi 7 mai prochain
lors du PLUS IMPORTANT ÉVÉNEMENT ANNUEL
DU MONDE DES AFFAIRES À LÉVIS ET DANS
LA RÉGION : LE GALA DES PLÉIADES –
PRIX D'EXCELLENCE 2004

FÉLICITATIONS ET BONNE CHANCE À TOUS !

OBTENEZ VOTRE LAISSEZ-PASSER
moyennant 125 \$ (taxes en sus)

Faites vite... l'événement de 2003 était à guichet fermé !
1 000 personnes auront le privilège d'y participer en 2004.

• Vendredi 7 mai 2004, aréna de Lévis :

- 17 h 30 (cocktail) – 18 h 30 (banquet)
- Remise de prix • Banquet
- Spectacle et animation musicale en fin de soirée
- Personnalités invitées et surprises

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT :
837-3411, poste 17

Une présentation de



La Chambre
de commerce de Lévis

Partenaires majeurs

Canada

Partenaires médias

LE SOLEIL

Le Soleil

CFEL

JOURNAL

Québec

VILLE DE
LÉVIS

Le commerce électronique a bondi de 40% en 2003

■ OTTAWA (PC) — Le commerce électronique a crû de 40% en 2003, pour atteindre 19,1 milliards \$. La hausse serait imputable à la plus grande utilisation, par le secteur privé, du service Internet à haute vitesse.

Les deux tiers des entreprises étaient abonnées à ce service en 2003, comparativement à 58% en 2002. En dépit de cette hausse, les ventes en ligne demeurent toujours faibles.

Selon Statistique Canada, elles représentent moins de 1% des recettes totales des entreprises du secteur privé. Quelque 87% des ventes en ligne ont été en majeure partie destinées au

marché intérieur. Les ventes à l'exportation ont fléchi d'un demi-milliard de dollars, à 2,4 milliards \$.

Au total, 7% des entreprises du secteur privé ont vendu des biens ou des services en ligne l'an dernier, comme en 2002.

LE PRIVÉ

Le secteur privé continue d'occuper la quasi-totalité des ventes, avec 18,6 milliards \$. Les ventes en ligne dans le secteur privé ont crû de plus de 50%, mais elles demeurent tout de même marginales, à 511 millions \$.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises qui effectuent des achats en ligne s'est légèrement accru, passant de 32% en 2002 à 37% l'an dernier.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

APPEL D'OFFRES

CONCESSION DE LA CAFÉTÉRIA CENTRE ÉDUCATIF SAINT-AUBIN

La Commission scolaire de Charlevoix demande des soumissions pour l'opération de la cafétéria du centre éducatif Saint-Aubin, sise au 50, rue Racine, Baie-Saint-Paul, G3Z 2R2. Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents de soumission et autres informations peuvent être obtenus en s'adressant à la direction des ressources financières, matérielles et informatiques de la Commission scolaire de Charlevoix, 50, rue Racine, Baie-Saint-Paul, téléphone : 418-435-2824 (poste 250), à compter du 19 avril 2004.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé au montant de 500 \$ établi à l'ordre de la Commission scolaire de Charlevoix. Ce dépôt ne sera pas remboursé si le soumissionnaire retire son offre après l'ouverture des soumissions ou refuse de signer son contrat selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à Monsieur Yves Tremblay, coordonnateur des ressources matérielles, Commission scolaire de Charlevoix, 50, rue Racine, Baie-Saint-Paul, G3Z 2R2, seront reçues jusqu'à 11 h, le jeudi 6 mai 2004, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux sera possible après avoir pris entente avec la direction du centre éducatif Saint-Aubin. Les intéressés devront se présenter au secrétariat à l'adresse mentionnée ci-haut.

La Commission ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA DIRECTRICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
Louissette Frigon, c.g.a., MBA

Avis public

Séance ordinaire du conseil, le 22 avril 2004, à compter de 17 h

Avis public est par la présente donné de la tenue, le 22 avril 2004, d'une séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec au siège social de la CMQ situé au 1130, route de l'Église, à Sainte-Foy, à compter de 17 h.

Parmi les points soumis à la considération du conseil, notons :

* Dépôt des états financiers 2003 et du rapport du vérificateur.

Québec, le 14 avril 2004
Le secrétaire-trésorier,
Pierre Rousseau, avocat

Communauté métropolitaine de Québec

CASILOC INC.

APPEL DE CANDIDATURES

SERVICES PROFESSIONNELS ET GÉRANCE DE TRAVAUX

Projet
Casino de Montréal
Programme de maintien de l'actif

Les firmes peuvent obtenir l'information sur les appels de candidatures en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.casiloc.com

www.cyberpresse.ca

GROUPE THIBAUT VAN HOUTTE & ASSOCIÉS LTÉE
70, rue Dalhousie, bureau 100
Québec (Québec) G1K 4B2

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis de la première assemblée des créanciers

Avis est donné de ce qui suit : **9111-2458 QUÉBEC INC. et/ou J. Blanchet Soudure** a déposé une cession le 8^e jour d'avril 2004, laquelle fait suite au dépôt d'un avis d'intention de faire une proposition le 30 janvier 2004. GROUPE THIBAUT, VAN HOUTTE & ASSOCIÉS LTÉE a été nommé syndic de l'actif de la débitrice par le séquestre officiel.

La première assemblée des créanciers de la débitrice aura lieu le 27^e jour d'avril 2004 à 11 heures au Palais de Justice de Montmagny sis au 25, du Palais de Justice, salle RC-05 à Montmagny (Québec).

Daté de Québec, ce 15^e jour d'avril 2004.

GROUPE THIBAUT VAN HOUTTE & ASSOCIÉS LTÉE
Syndic de l'actif de **9111-2458 Québec inc.**
Brian Fiset, CIRP, syndic
Responsable de l'actif
Téléphone : (418) 649-0767
Télécopieur : (418) 649-1518

APPEL D'OFFRES • APPEL D'OFFRES • APPEL D'OFFRES

TRAVAUX D'ENTRETIEN SANITAIRE

PROJET N° 040419

Le collège François-Xavier-Garneau requiert des soumissions d'entrepreneurs spécialisés en hygiène et salubrité pour un contrat d'entretien sanitaire de tous ses pavillons, situés sur le boulevard de l'Entente, ainsi que le pavillon Bellevue sur le chemin Sainte-Foy à Québec.

Les firmes soumissionnaires doivent être certifiées ISO 9001: 2000 et avoir un lieu d'affaire régional où elles exercent leurs activités en permanence. De plus, elles doivent démontrer, au cours des trois dernières années, une expertise relative aux milieux d'enseignement secondaire ou post-secondaire totalisant une superficie équivalente ou supérieure à celle du collège François-Xavier-Garneau (52300 m²). Enfin, les firmes intéressées doivent avoir un chiffre d'affaires annuel supérieur à deux millions de dollars.

Les documents nécessaires seront disponibles le 19 avril 2004 à compter de 9 h 30, au collège François-Xavier-Garneau, 1580, boul. de l'Entente à Québec, local K-2950, G1S 4S7, moyennant un dépôt non remboursable de 100 \$, payable par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du collège François-Xavier-Garneau. Les soumissions (l'original et une copie) seront remises dans des enveloppes cachetées au même endroit et ce, au plus tard le mardi 4 mai 2004 avant 11 h.

Le contrat visé par cet appel d'offres est d'une durée de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2009. Le Collège ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour des informations concernant cet appel d'offres, vous pouvez rejoindre monsieur Richard Bernard, des Services des ressources matérielles et financières au (418) 688-8310, poste 2397. Une séance d'information et une visite obligatoire du collège sont prévues pour le jeudi 22 avril 2004 à 9 h. Les soumissionnaires devront alors se présenter au 1580, boul. de l'Entente, local K-2950, à Québec.



COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
Services des ressources matérielles et financières

Sylvie Fortin
Secrétaire générale

APPEL D'OFFRES

Parcs Québec

MISE EN VALEUR DES CHIC-CHOCs
Parc national de la Gaspésie
Construction de 6 chalets
Projet no : 1175-1767

Dans le cadre de la mise en valeur des Chic-Chocs, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) demande des soumissions pour les travaux d'aqueduc, d'égout et d'alimentation électrique pour le projet susmentionné, dans le secteur du Gîte du Mont-Albert.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 21 avril 2004 au bureau de la Sépaq situé au 900, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E3 (téléphone (418) 763-5245) moyennant un dépôt, non remboursable, de trente-cinq dollars (35,00 \$) incluant toutes taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste payable à la Sépaq.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant un établissement dans la région administrative 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont admis à soumissionner. À moins que l'expertise ne soit pas disponible dans la région concernée, tous les sous-traitants doivent également avoir un établissement dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au 12 mai 2004 à 14 h et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure au bureau de la Sépaq, 900, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E3.

Advenant que le montant de la plus basse soumission excède le montant budgétaire évalué à cent quatre-vingt-quinze mille dollars (195 000 \$), taxes en sus, la Sépaq se réserve le droit de retourner en appel d'offres et de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Le directeur des immobilisations et des ressources matérielles, Gaëtan Thibault, ing.

RÉSEAU Sépaq

<http://www.sepaq.com>
RUBRIQUE : notre organisation

APPEL D'OFFRES

Parcs Québec

MISE EN VALEUR DES CHIC-CHOCs
Parc national de la Gaspésie
Construction de 6 chalets
Projet no : 1175-1767

Dans le cadre de la mise en valeur des Chic-Chocs, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) demande des soumissions pour la construction de 6 chalets dans le secteur du Gîte du Mont-Albert.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 21 avril 2004 au bureau de la Sépaq situé au 900, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E3 (téléphone (418) 763-5245) moyennant un dépôt, non remboursable, de trente-cinq dollars (35,00 \$) incluant toutes taxes, en argent, sous forme de chèque ou de mandat-poste payable à la Sépaq.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé de 10 % du montant de la soumission ou d'un cautionnement établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs ayant un établissement dans la région administrative 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 01- Bas-St-Laurent sont admis à soumissionner. À moins que l'expertise ne soit pas disponible dans la région concernée, tous les sous-traitants doivent également avoir un établissement dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ou Bas-St-Laurent.

Les soumissions seront reçues dans les enveloppes fournies à cet effet jusqu'au 12 mai 2004 à 14 h et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure au bureau de la Sépaq, 900, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E3.

Advenant que le montant de la plus basse soumission excède le montant budgétaire évalué à six cent soixante mille dollars (660 000 \$), taxes en sus, la Sépaq se réserve le droit de retourner en appel d'offres et de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Le directeur des immobilisations et des ressources matérielles, Gaëtan Thibault, ing.

RÉSEAU Sépaq

<http://www.sepaq.com>
RUBRIQUE : notre organisation

APPEL D'OFFRES N° 2300270
TRAVAUX D'ENTRETIEN MÉNAGER (SANITAIRE)
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE ROCHEBELLE

MANDAT :
La Commission scolaire des Découvreurs sollicite des soumissions pour les travaux d'entretien sanitaire du Centre de formation professionnelle de Rochebelle, situé au 3000, boulevard Hochelaga, à Sainte-Foy, dans la province de Québec, pour une superficie approximative de 7 754,95 M².

CONDITIONS :
Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des compagnies ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

DOCUMENTS :
Les firmes intéressées à soumissionner pourront obtenir les documents nécessaires à la préparation de leur soumission à compter de 9 h le 21 avril 2004, en s'adressant au Service des ressources matérielles, 1^{er} étage, aile D, porte no 2 du Centre administratif de la Commission scolaire des Découvreurs situé au 945, avenue Wolfe, à Sainte-Foy, moyennant un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars, sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre de la Commission scolaire des Découvreurs.

VISITE DES LIEUX :
Une séance d'information et une visite obligatoire de l'établissement sont prévues pour le 30 avril 2004, à 14 h, au Centre de formation professionnelle de Rochebelle, au 3000, boulevard Hochelaga, à Sainte-Foy.

DÉPÔT DE SOUMISSION :
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du PROPRIÉTAIRE, correspondant à 10 % du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS :
Les soumissions (l'original et une (1) copie), dans les enveloppes cachetées portant la mention «Soumission pour travaux d'entretien sanitaire» et adressées au soussigné, seront reçues au plus tard le 10 mai 2004, à 11 h, heure limite d'entrée des soumissions, à l'adresse suivante :

COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
Service des ressources matérielles
945, avenue Wolfe, 1^{er} étage, Aile D
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4E2
À l'attention de M. Jean Dumas, coordonnateur

Celles-ci seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à 11 h, au local D1-82, situé au 1^{er} étage du Centre administratif. Toute demande d'information relative au présent appel d'offres peut être adressée au Service des ressources matérielles, auprès de M. Jean Dumas, au numéro (418) 652-2121 poste 129, ou par télécopieur au numéro (418) 652-2132.

AVIS :
La Commission scolaire des Découvreurs ne s'engage pas nécessairement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à réaliser le présent objet d'appel d'offres ou une partie seulement, et cela, sans aucun préjudice pour les demandeurs.

Le secrétaire général,
Pierre R. Tremblay, avocat

Commission scolaire
des Découvreurs

APPEL D'OFFRES

RÉFÉCTION DES FENÊTRES CENTRE LA CROISÉE, DONNAICONA

LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF, demande des soumissions pour la refaite des fenêtres au Centre La Croisée, sis au 312 rue de l'Église, à Donnacona.

Les documents contractuels complets pourront être obtenus au bureau de l'architecte à l'adresse indiquée ci-dessous, ou lors de la visite des lieux, le mercredi 21 avril 2004 à 13h30 sur le site du projet (entrée principale) suite à une réservation téléphonique des documents, et contre un dépôt non-remboursable de vingt dollars (20 \$) en argent ou chèque visé à l'ordre de la Commission scolaire de Portneuf.

RICARD ET MATHIEU ARCHITECTES
4913, Lionel-Groulx, bureau 15
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1V1
Tél : (418) 877-2200
Fax : (418) 877-2299

Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées, seront reçues à :

LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF
CENTRE LA CROISÉE
312, rue de l'Église, Donnacona (Québec), G3M 1Z9
Tél : (418) 285-5410
Fax : (418) 285-0195
Attention de M. Gilles Tremblay, adjoint administratif

jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement le mardi 4 mai 2004, pour y être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, et dans l'heure qui suit.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission conforme aux documents d'appel d'offres, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, au montant de 10 % du prix de la soumission, fait à l'ordre de la COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat, pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant le cas échéant, la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires adopté en vertu de la loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.13-3, r.0.01).

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

M. André Paquet, directeur
Centre La Croisée

Nokia choque les investisseurs

■ **HELSINKI (Reuters)** — Nokia a choqué les investisseurs hier pour la deuxième fois en 10 jours en admettant que les téléphones moins chers et plus attractifs de ses concurrents entamaient son leadership, ce qui a entraîné une chute de l'action.

Le finlandais, qui fabrique un tiers des combinés vendus dans le monde, précise que son bénéfice baisserait au deuxième trimestre et que son chiffre d'affaires pourrait aussi diminuer.

Le premier fabricant mondial de téléphones portables a ajouté que les marges de sa division de téléphones mobiles seraient sous pression tant que ses modèles plus compétitifs ne seraient pas en vente dans les magasins.

« Il y a eu des retards d'exécution. Nous aurions dû avoir six mois d'avance, idéalement, dans le lancement des nouveaux produits », a reconnu le pdg du groupe, Jorma Ollila, lors d'une conférence téléphonique.

« La part de marché est importante et nous voulons nous assurer que nous atteindrons la stabilité le plus tôt possible », a-t-il ajouté.

Cet avertissement confirme les craintes des analystes devant la gamme in-

complète de combinés de Nokia, en difficulté par rapport à ses principaux concurrents. L'américain Motorola et le sud-coréen Samsung Electronics, notamment, proposent une gamme plus étendue avec des téléphones à prix pas trop élevés dotés d'écrans couleur et d'un appareil photo intégré.

Nokia, dont les combinés constituaient le standard du marché depuis des années, accuse un retard dans les innovations en termes de design, en particulier pour les téléphones repliables.

Samsung a publié des résultats records, annonçant que sa part de marché en janvier-mars avait progressé de près de quatre points à 14 % et que ses ventes continueraient à croître au deuxième trimestre.

« Il est évident que Nokia perd actuellement des parts de marché sur les téléphones portables, et la prévision indique que le trimestre prochain



Nokia fabrique le tiers de téléphones portables au monde.

sera pire que prévu », commente l'analyste Urban Ekelund (Redeye). « Le groupe ne parviendra pas à redresser cette situation en un jour. »

« C'est qui est désolant, c'est que le deuxième trimestre sera faible et on

regarde déjà le second semestre », note Jussi Hyoty, analyste chez FIM Securities.

L'action Nokia a clôturé en baisse de 8,2 % à 12,40 euros (20,02 \$CAN) à Helsinki, entraînant dans son sillage l'indice DJ Stoxx des technologiques, en recul de 2,75 %. L'action a touché en séance son plus bas niveau en 13 mois à 11,99 euros (19,36 \$CAN) et a sous-performé l'indice de plus de 15 % cette année.

Les concurrents de Nokia, Ericsson, Siemens et Alcatel, ont tous trois gagné du terrain en Europe, bénéficiant des déconvenues du finlandais.

« Les investisseurs délaissent désormais Nokia pour Ericsson. Nokia perd des parts de marché en milieu de gamme et Ericsson affiche une belle reprise. Les intervenants prennent les paris », constate Daniel Broby, de BankInvest, gestionnaire de sept milliards d'euros (11,3 milliards \$CAN) de fonds.

INCAPACITÉ

Le groupe pâtit de son incapacité à proposer des téléphones de milieu de gamme dotés d'écrans couleur, d'appareils photos et de coques rabattables. Il ne parviendra pas à rattraper son retard avant la fin de l'année.

Nokia a fait état d'une hausse de 29 % de ses volumes de téléphones mobiles annuellement au premier trimestre, mais ses livraisons n'ont progressé que de 19 %. Le bénéfice d'exploitation de sa division de téléphones mobiles a chuté d'un quart à 1,09 milliard d'euros.

Reconnaître que sa gamme de combinés n'est pas à la pointe est particulièrement humiliant pour Nokia, qui s'est présenté pendant des années comme la référence dans différents segments du marché dont il donnait la tendance.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com



APPEL DE PROPOSITIONS N° 04-504

IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU JOURNAL D'INFORMATION " LOTO-HEBDO "

CLÔTURE : LE 7 MAI 2004
14 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à l'impression et à la distribution de son journal d'information hebdomadaire " Loto-Hebdo ".

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.loto-quebec.com

ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement
de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h
et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 17 avril 2004



Bresse & Associés Syndics et gestionnaires

DANS DIFFÉRENTS DOSSIERS DE FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSION

Avis est, par la présente, donné que le syndic fait appel à des offres pour les biens décrits ci-dessous.

DESCRIPTION

LOT 1	Véhicule BMW X5 2001, 6 cylindres, de couleur argent métallique Valeur approximative : 48 000 \$
LOT 2	VTT Yamaha YFM40 (Kodiak Ultramatic) 400 cc an 2000 Valeur approximative : 4 500 \$
LOT 3	Motocross Honda XR400R année 2000 Valeur approximative : 4 000 \$
LOT 4	Motocross Yamaha YZ 426cc année 2000 Valeur approximative : 4 000 \$
LOT 5	Remorque Remma Utility 2000 (2 essieux) Valeur approximative : 1 800 \$
LOT 6	Motomarine Bombardier XP 750 (-de 5 tonnes) Valeur approximative : ind.
LOT 7	Motocyclette Yamaha V Star 1100cc 2003 Valeur approximative : 11 000 \$
LOT 8	Ford Windstar GL 1998 Valeur approximative : 9 500 \$
LOT 9	Pontiac Sunfire 2000, 2 portes manuelle (Sujet à lien) Valeur approximative : 8 000 \$
LOT 10	Volkswagen Jetta 2000, 2 portes manuelle Valeur approximative : 2 000 \$

LOTS DIVERS : Différents autres items (1 vélo de montagne, 1 caméra numérique Kodak 2 mp, lot d'ordinateurs, système de caisse enregistreuse avec lecteur de code à barre, etc.), seront offerts pour vente par soumission lors de la visite des actifs.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au lundi 26 avril 2004 à 16h par le syndic soussigné à son bureau du 5350, boul. Henri-Bourassa, bureau 220, Charlesbourg (Québec) G1H 6Y8.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé représentant pas moins de 15 % du montant de la soumission pour le ou les lots, devront être cachetées et faites sur le formulaire qui sera remis lors de l'inspection des actifs. La mention suivante devra être inscrite sur le recto de l'enveloppe : « SOUMISSION ».

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 6 pourront être inspectés entre 13h et 16h le jeudi 22 avril au 2385, rue Daniel, L'Angevine-Lorette, Québec.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. RENAUD BOUTET ou M. RICHARD ASSELIN, du bureau du syndic, au numéro de téléphone (418) 686-0772.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes le 27 avril 2004, devant le Séquestre Officiel et les soumissionnaires seront rapidement informés du résultat.

Le syndic ne s'engage aucunement à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente du bien pourra être obtenu lors de la visite de l'actif ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Par : Charles Bresse, CIRP, syndic Courriel : syndic@bresse-associes.com



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)

Le CHUQ demande des soumissions pour les travaux suivants :

MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉDIFICE « D » SELON LE RÈGLEMENT « S-3, r.4 » HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE	Cautonnement de soumission 10 % (valeur des travaux)
---	--

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site de Constructo ou de MERX :

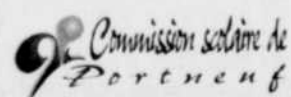
www.constructo.ca ou www.merx.com ou www.seao.ca

Les marchés sont ouverts seulement aux produits, services et fournisseurs ayant pour origine le Québec et, si les accords de libéralisation des marchés publics le requièrent, les territoires avec lesquels le Québec a conclu ces accords sur les marchés visés.

Les soumissions seront reçues le jeudi 13 mai 2004, aux Services financiers du CHUQ.

Pour réservation des documents, contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ ou argent comptant, veuillez joindre madame Hélène Guilmette au numéro suivant : (418) 622-1008, poste 182.

Le propriétaire n'est tenu d'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.



APPEL D'OFFRES

ACHAT D'APPAREILS INFORMATIQUES

LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF demande des soumissions pour l'achat d'environ 212 ordinateurs usagés et/ou neufs et d'environ 212 moniteurs neufs.

Les documents contractuels complets pourront être obtenus à partir du lundi le 19 avril 2004, 9 heures, au Centre administratif de Donnacona, 310, rue de l'Église, Donnacona (Québec) G3M 1Z8, moyennant un dépôt non remboursable de vingt dollars (20 \$), T.P.S. et T.V.Q. incluses, en argent ou en chèque visé fait à l'ordre de la Commission scolaire de Portneuf.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées seront reçues à :

LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF

310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8
Tél. : (418) 285-3518 Téléc. : (418) 285-2738
À l'attention de M. Louis Matte, adjoint administratif

Jusqu'au lundi, 3 mai 2004, à 11 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et dans l'heure qui suit.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission conforme aux documents d'appel d'offres au montant de 10 % du prix de soumission fait à l'ordre de la COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. La COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Louise Rochette, C.A., Adm. A-Imm.
Directrice des ressources matérielles et financières



Commission scolaire de la Capitale

APPEL D'OFFRES N° 200301846

PROJET :

RÉFÉCTION DES VESTIAIRES ET DES DOUCHES
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-FRANÇOIS
PERRAULT

PROPRIÉTAIRE :

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

Direction des ressources matérielles
125, des Commissaires Ouest
Québec (Québec) G1K 1M7
Tél. : (418) 525-8010 (poste 280)
Téléc. : (418) 525-9217

La Commission scolaire de la Capitale, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection des vestiaires et des douches, à l'école secondaire Joseph-François Perrault, située au 140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à nos bureaux, contre un dépôt de vingt dollars (20 \$) non remboursable fait au nom de la Commission scolaire de la Capitale ou consultés à l'Association de la construction du Québec, à partir de lundi le 19 avril 2004, dès 9 heures.

Une visite des lieux aura lieu le mardi 27 avril 2004, à 10 heures à l'école Joseph-François Perrault.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission scolaire de la Capitale, services des ressources matérielles, au 125 des Commissaires Ouest, Québec (Québec) G1K 1M7, le mardi 4 mai 2004 jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalent à 10 % de la soumission totale, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant total valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Ces garanties de soumission devront être échangées à la signature du contrat contre une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont fournies sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles doit correspondre à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles doit être de 10 % du prix du contrat total projeté.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires adopté en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13-3, r.0.01).

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Jean-Pierre Blanchet, directeur
Service des ressources matérielles

Ce KIA de mieux pour vous !



Sortie 320, autoroute de la Capitale, Beauport
SEDONA LX 2004



à partir de
199\$ par mois
Location 60 mois
* Comptant 4850\$ ou échange équivalent
Aussi, possibilité sans comptant

MEILLEURE PROTECTION VÉHICULE AU CANADA
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS 5 ANS/100 000 KM
CHANGEMENT D'HUILE ET FILTRE À VIE GRATUIT
KIA Partez devant
304, Seigneuriale, Beauport, 660-3856
www.kiaseigneuriale.com • service ligne direct : 660-5362



Économisez
sur vos interurbains !

Appelez au Canada et aux États-Unis
parlez jusqu'à 30 minutes pour seulement 99¢ par appel
5¢ par minute additionnelle

- Pas d'abonnement
- Pas de contrat à signer
- Pas de frais supplémentaires
- 24 heures / 7 jours par semaine
- Sans frais si vous raccrochez avant 10 secondes lorsque vous tombez sur un répondeur.
- Vos appels seront imprimés sur votre facture de Bell.

COMPOSEZ SIMPLEMENT **10-10-710**
+ 1 + code régional + numéro

Tarifs des autres pays visitez www.1010710.com ou appelez sans frais 1-800-710-00

Décès Avis

LE SOLEIL
se joint au
FLEURISTE McKENNA
pour offrir ses
condolances aux
familles éprouvées

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BÉGIN, Annette Québec	13 avril 2004
BOIVIN, Paul-Emile Québec	14 avril 2004
CHAREST, Micheline Montréal	14 avril 2004
CHÉNARD, Rose ND	9 avril 2004
CÔTÉ, Marie-Jeanne Noël Saint-Pierre I.O.	16 avril 2004
DUMAIS, Anne-Marie Gendron Sainte-Florence	15 avril 2004
EAST, Marie Lachaine Québec	13 avril 2004
GAULIN, Raynald (Frère Norbert, F.E.C.) Sainte-Foy	15 avril 2004
GIGUÈRE, Marguerite LeMay Québec	11 avril 2004
HUARD, Marie-Rose Parent Loretteville	15 avril 2004
JARRY, René Québec	7 avril 2004
LAROCHELLE, Raoul Houffouille, Bellechasse	15 avril 2004
PARIS, Aline Auclair Québec	15 avril 2004
PÉPIN, Bernadette Charlevoix	15 avril 2004
ROBITAILLE, Rolande Québec	15 avril 2004
THOMASSIN, Denis Québec	16 avril 2004

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

BEAUPRÉ, Rita Lévesque Québec	15 avril 2004
BÉLAND, Egide St-Christine	15 avril 2004
BÉLANGER, Etienne St-Félicite L'Islet	15 avril 2004
CARON, Johanne Cloutier Beauport	14 avril 2004
DAVID, Laurent Québec	13 avril 2004
DORÉ, Huguette (Zezette) Notre-Dame-des-Laurentides	15 avril 2004
DUFOUR, Thérèse Lessard Québec	11 avril 2004
DUFRESNE, Guy Charlebourg	12 avril 2004
GALIBOIS, Ubald Berthier-sur-Mer	14 avril 2004
GIGUÈRE, Richard St-Marie de Beauce	7 avril 2004
GIRARD, Réal Beauport	15 avril 2004
LAVOIE, Ildebert Baie-St-Paul	14 avril 2004
LEMIEUX, Marc-André St-Bruno	14 avril 2004
NICOLE, Lucienne St-Paul de Montmagny	11 avril 2004
REIMNITZ, Yvonne Filteau Québec	14 avril 2004
TURCOTTE, Roger ND	9 avril 2004
VERRET CHAREST, Marguerite Boulet Loretteville	15 avril 2004

FLEURISTES
McKenna
INC.
Québec 523-1947 Sainte-Foy 653-6847

Annette Bégin

Dans l'avis de décès de madame Annette Bégin, nous aurions dû lire: «Madame Annette Bégin est décédée à l'âge de 90 ans et 5 mois.»



Paul-Emile Boivin

L'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 14 avril 2004, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Paul-Emile Boivin, fondateur de matelas confort, époux de feu Marcelle Marcoux. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium.

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

9255, boulevard de l'Ornière, Neuchâtel
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le mardi 20 avril 2004 à 11 heures en l'église St-François Xavier, 2180, boul. Père Lelièvre, Duberger.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Yves (Lise Savard), Gilles (Denise Dubé), Nicole (Michel Hawey), Daniel (Chantal Vézina), Mario; ses petits-enfants: Jessy (Gabrielle Tousignant), Nancy (Patrick Hawey), Maxime (Suzy Sanfaçon), Geoffroy (Marie-Eve Nicoles), Katy (Dave Girard), Valérie, Sophie, Louis-Philippe; ses arrière-petits-enfants: Sabrina, Doryann, Maryka, Arno, Mathé; ses frères et ses sœurs: Gaston (Gisèle Paradis), feu Wilfrid (Marie-Louise Girard), feu Madeleine (Lionel Thivierge), feu Raymond (Cécile Béland); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Marcoux: Henri-Louis Marcoux (Lucille Carboneau), Émilien Leclerc (feu Noëlle Marcoux), Dominique Marcoux (Dorice Pomeroy), Julieanne Marcoux (Guy Bernard), Marguerite Marcoux (feu Jean-Marc Dupont) ainsi que ses neveux et nièces. Un remerciement particulier au personnel de gériatrie A 4000 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués envers notre père. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec QC G1J 1Z4, tél.: 649-5959.

Pour renseignements: 529-3371
Télécopieur: 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Micheline Charest 1953 - 2004

Le mercredi 14 avril à Montréal, à l'âge de 51 ans, est décédée subitement Micheline Charest, épouse de Ronald Andrew Weinberg. Elle était la fille de feu Denyse Côté et de feu Dr André Charest.

Elle laisse dans le deuil ses fils Eric et Alex, sa sœur Hélène, ses frères Mark et Bruno, ses beaux-parents Pearl et Samuel Weinberg, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis. La famille accueillera parents et amis lors d'une cérémonie privée le dimanche 18 avril à 15 heures. Selon le désir de madame Charest, tous ceux et celles qui désirent offrir leur témoignage de sympathie à la famille peuvent le faire par un don au «Fonds André-Charest». Ce fonds appuie l'enseignement et la recherche ainsi que la formation des étudiants inscrits au programme de chirurgie buccale et maxillo-faciale de l'Université Laval. Micheline Charest avait démarré ce fonds en 1998 en mémoire de son père, chirurgien dentiste de réputation internationale, le Dr André Charest, décédé en 1995, instigateur du programme. Pour envoyer vos dons ou obtenir toute information supplémentaire: Fonds André-Charest, Fondation de l'Université Laval, Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3428, Québec QC G1K 7P4 Canada, téléphone: (418) 656-3292, sans frais: 1 877 293-8577, télécopieur: (418) 656-2054, courriel: ful@ul.ulaval.ca.

Direction:
CENTRE FUNÉRAIRE CÔTE DES NEIGES
(514) 342-8000

Rose Chénard

La Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le vendredi 9 avril 2004, est décédée à l'âge de 81 ans Rosa Chénard après une longue maladie. Elle était la fille de feu M. Alfred Chénard et feu Mme Marie-Louise Lavoie de Saint-Gabriel de Kamouraska.

Elle laisse dans le deuil des neveux et nièces, de même que ses amis pendant plus de 50 ans, la famille Ethier. Selon ses volontés, elle a été incinérée et un service religieux a été chanté dans l'intimité à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes. Très très chère Rosa, tu es un exemple de courage et nous t'aimons tendrement. Elle a été confiée à la maison.

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

715, rue de St-Vallier Est Québec
Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Marie-Jeanne Noël Côté

Au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, le 16 avril 2004, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Noël, épouse de feu M. Jean-Marie Côté. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

F.X. BOUCHARD INC.

628, ch. Royal, Saint-Pierre I.O.
lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le mardi 20 avril 2004 à 14h, en l'église de Saint-Pierre I.O. et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Louis (Cécile Léger), Jeannine (René Lizotte), Roger (Thérèse Guillot), feu René (Rosanne Gagnon), Henri (Aline Turcotte), Colette (feu Jean-Guy Faucher), feu Ivan (Georgette Morin), Céline (Jean-Guy Létourneau); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa sœur Rose-Alma (feu Gérard Émond); ses belles-sœurs: Eugénie Côté, feu Albert Côté (Rachel Lépine); ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins et cousines. La famille tient à remercier le Dr Paul Bonenfant ainsi que tout le personnel de la Villa Alphonse-Bonenfant pour les bons soins prodigués. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal, QC H2L 9Z9, tél. 1-800-295-8111.

Pour renseignements: (418) 663-9838
Condolances par télécopieur: (418) 660-1614
Courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Anne-Marie Gendron Dumais

La résidence Marie-Anne Ouellet de Lac-au-Saumon, le 15 avril 2004, à l'âge de 99 ans et 5 mois, est décédée madame Anne-Marie Gendron, épouse de feu monsieur Joseph Dumais, demeurant à Sainte-Florence. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENCE THANATOLOGIQUE GEORGES FOURNIER ET FILS

175, Desbiens, Causapsal, QC G0J 1J0
le dimanche 18 avril 2004 de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré le lundi 19 avril 2004 à 10h30, en l'église de Sainte-Florence et de là au cimetière paroissial. Lundi, jour des funérailles, le salon ouvrira à compter de 9h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Julien (Louise Dionne), Cécile (Irénee Lavoie), Roger (Claudette Langlois), Alfred (feu Jeanne-Mance St-Pierre), Monique (Raymond Castonguay), Simone (Laurent Thibeault), Emma (Benoît Côté), Lucie, Jeanne, Paul (Yolaine Dufour), André (Bernise Gagné); ses 23 petits-enfants et leur conjoint(e), ses 27 arrière-petits-enfants, son frère Fernand, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Pour renseignements: (418) 756-5858
télécopieur: (418) 629-1983
courriel électronique: gtfils@globetrotter.net
Entreprise affiliée de la Corporation
des thanatologues du Québec



Marie Lachaine East

L'hôpital du Saint-Sacrement, le 13 avril 2004, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie Lachaine, épouse de monsieur Benoît East, artiste-peintre professeur retraité de l'Université Laval. Le service religieux sera célébré le samedi 17 avril 2004 à 14h, en l'église Saint-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie.

Elle dans le deuil, outre son époux, ses enfants et gendres: Françoise East (monsieur Vincent Turcotte), Mimi East (Dr Yves Létourneau), Louise East, Georges East, ses petits-enfants: Frédéric Létourneau, Louis-Philippe Létourneau, Béatrice Létourneau, Isabelle Létourneau, Thomas Létourneau et Alexine Létourneau; ses sœurs et son frère: feu madame Georgette Lachaine (feu monsieur Francis E. Johnston), feu madame Louise Lachaine (feu monsieur Jean Flynn), madame Jeanne Lachaine (feu monsieur Marcel Laperrière), madame Madeleine Lachaine, feu monsieur Robert Lachaine (madame Thérèse Grisé), madame Charlotte Lachaine, madame Lili Lachaine; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu madame Irène East, feu monsieur Simon-Pierre East, feu monsieur Jean-Louis East (madame Béatrice Darveau), madame Judith East (feu monsieur Jean-Marc Bouchard); ainsi que de nombreux neveux, nièces des familles Lachaine et East. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou par un don à la Fondation des maladies du cœur, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8, téléphone: (418) 682-6387. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

300, chemin Ste-Foy, Québec
Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Raynald Gaulin (Frère Norbert, F.E.C.)

Frère Raynald Gaulin, de la communauté des Frères des Écoles Chrétiennes, est décédé à Sainte-Foy, le 15 avril 2004, à l'âge de 87 ans et 3 mois. Fils d'Ernest Gaulin et d'Albertine Martineau, il naquit à St-Grégoire (Montmorency), le 19 décembre 1916. Entré chez les F.E.C. en 1933, il se dévoua à l'éducation des jeunes à Trois-Rivières, Québec, Ste-Foy, L'Islet, St-Pascal et Rivière-du-Loup. À compter de 1971, il fut animateur pour les Chevaliers de Colomb. De plus, il travailla pendant quelques années pour l'animation des religieux(es) au diocèse de Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, ses sœurs Mmes Paule Gaulin-Jalbert, Dora Gaulin-Gingras, Jeanne Gaulin-Caron (Ovide) et Danièle Gaulin-Côté (Reynold), une belle-sœur Mme Pierrette Mercier-Gaulin, ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Il ne sera pas exposé. Accueil des parents, confrères et amis au 2555-B, ch. des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy, le dimanche 18 avril, à compter de 13h, et prière communautaire le même jour, à 19h30. Les funérailles auront lieu en l'église St-Jean-Baptiste de La Salle, coin De Chèvremont et Biencourt, à Sainte-Foy, le lundi 19 avril, à 14h. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Belmont.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Marguerite LeMay - Giguère

L'Hôpital Saint-François d'Assise, le dimanche 11 avril 2004, jour de son 89e anniversaire, est décédée madame Marguerite LeMay-Giguère épouse de feu Clément Giguère, des Tabagies J. E. Giguère Ltée. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Louise (Jacques Mathieu), Jocelyne (Fernand Roberge), Marie (Raynald Drouin), Pierre (Nicole April); ses petits-enfants, Sophie Roberge (Paul Raymond), Isabelle Roberge (Philippe Trudeau), Pierre-Luc Mathieu (Anne-Marie Beaumier), Charles-Antoine et Nicolas Drouin (Marie-Josée Daigle), Rachel, François et Félix April-Giguère ainsi que cinq arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses belles-sœurs et beaux-frères, Jacqueline Lachance (feu Gérard LeMay), Gertrude Giguère (feu Fernand Guay), Margot Côté (feu Roch Giguère), Benoît Giguère (Madeleine Cauchon), Laurent Giguère (Madeleine Langevin), Thérèse Giguère (Marcel Simard) et de nombreux neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel de la

Résidence Louis-Hébert pour les soins attentifs apportés à notre mère. La famille recevra les condoléances en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy
le vendredi 16 avril, de 19 à 22h. Le service religieux sera célébré le samedi 17 avril 2004, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Lasalle, 2550, avenue Biencourt, Sainte-Foy, à 11h30. Il sera possible de rencontrer la famille une demi-heure avant la cérémonie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Haute-Ville-Des-Rivières (Résidence Louis-Hébert, 1550, rue de la Pointe-aux-Lièvres Nord, Québec QC G1L 4M8) ou à l'I.N.C.A. (3622, rue Hochelaga, Montréal QC H1W 9Z9). La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
Téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Marie-Rose Parent Huard

Au Centre hospitalier Chauveau, le 15 avril 2004, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Marie-Rose Parent, épouse de feu monsieur Victor Huard. Elle demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances au funérarium

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.

30, rue St-Joseph, Loretteville
dimanche de 19h à 22h et lundi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le lundi 19 avril 2004, à 14 heures, en l'église Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, 277, rue Racine, Loretteville, et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Lise (Paul Labrecque), Jean-Louis, Louise (Michel Plante), Cécile (Benoît Savard), Fernand (Diane Lavoie), Murielle (Jean-Marc Proulx), Pierre Elyse Drolet; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Armand Sanfaçon (feu Cécile Parent), Arthur Lemelin (feu Bernadette Parent), Marie-Paule Sylvain (feu Georges Parent), Gérard (feu Alice Sanfaçon), Marcel (Madeleine Gros-Leaut), Jules (Marthe Sanfaçon), Marie-Claire (feu Hervé Latendresse), Paul Racine (feu Evelyn Parent); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Huard: Gemma Huard (Victor Dumais), Irène Huard (feu Charles Lacroix). Elle était la belle-sœur de: feu Jean-Baptiste Parent (feu Lucienne Michaud), feu Irène Parent (feu Joseph Moffet), feu Rose Huard (feu Lucien Boulet), feu Antoinette Huard. Également laissé dans le deuil ses 13 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s. Un remerciement spécial au personnel du Centre hospitalier Chauveau ainsi qu'au Dr Claude Boucher de la Clinique Du Chatel pour leurs bons soins. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer, 1040, av. Belvédère, bur. 312, Siller QC G1S 3G3, tél.: (418) 527-4294.

Pour renseignements: (418) 842-3737
Télécopieur: (418) 842-1078
Courriel: ypicard@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$
3 \$ par copie, livré par envoi postal

844-4444

LE SOLEIL

Maison
Claude Bilodeau
Pour joueurs
compulsifs

Aujourd'hui,
je mise sur moi,
j'appelle la maison
Claude Bilodeau!

1-877-387-7071

Nous ne pouvons pas rendre la perte d'un être cher plus facile, mais nous pouvons rendre les choses moins compliquées.

Notre réseau notre force 1500 succursales à votre service qui ont su se doter d'un personnel professionnel et dévoué.

Laissez-nous prendre soin de la planification et des détails, afin que vous puissiez prendre soin de vous.



Québec
Charlesbourg
Ancienne-Lorette

Chandler
Newport
Port Daniel

Complexe Funéraire Sylvie Marceau

(418) 522-5221
1-800-260-7550

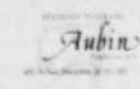
Saisons
Funéraires

(418) 689-3050

Chicoutimi, La Baie

Jonquière

Alma



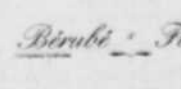
(418) 543-3333



(418) 543-0755



(418) 542-2626



(418) 662-6576

Votre don va droit au coeur.



FONDATION
DES MALADIES
DU COEUR
DU QUÉBEC

1 888 473-4636

**René Jarry**

Paisiblement le mercredi 7 avril 2004, à l'âge de 82 ans, monsieur René Jarry nous a quittés. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Graziella Lalonde, ses enfants, Michel (Marielle Bohémier), Céline (Michel Guay), Marie-France (Marc Bernier), Danielle, Claude (Ginette Leclerc) et Paul; ses petits-enfants, Chloé, Philippe, Frédéric, François, Dali et Hedi ainsi que ses arrière-petits-enfants qui tous chériront son souvenir. Un merci spécial est exprimé par la famille aux préposés du Pavillon des Mille Fleurs pour leur sollicitude ainsi qu'au personnel de l'Hôpital Laval pour leurs soins attentionnés. La famille recevra les condoléances des parents et amis le samedi 17 avril 2004, de 9h30 à 10h45 au funérarium

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.
1547, rue Notre-Dame, l'Anceinte-Lorette

Un service religieux sera célébré à l'église Notre-Dame de l'Annonciation, 1625, rue Notre-Dame, à 11h. La disposition des cendres se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges, à Montréal. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Collaboration Santé Internationale Inc., 1001, chemin de la Canadière, Québec Qc G1J 5G5, tél.: (418) 522-6065.

Pour renseignements: (418) 842-3737
Télécopieur: (418) 842-1078

Courriel: ypicard@lepinecloutier.com
Site web: www.lepinecloutier.com

Membre de la Corporation
des Thanatologues du Québec

**Raoul Larochelle**

À son domicile, le jeudi 15 avril 2004, à l'âge de 62 ans est décédé monsieur Raoul Larochelle, fils bien-aimé de feu Léopold Larochelle et de dame Bernadette Labonté. Il demeurait à Honfleur comté de Bellechasse. La famille vous accueillera à la

SALLE FLEUR DE LYS
336, rue St-Jean, Honfleur

le dimanche 18 avril 2004 de 14h à 16h et de 19h à 22h. Lundi, jour des funérailles le salon funéraire sera ouvert à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré lundi le 19 avril 2004 à 11h en l'église de Honfleur et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la **MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC.** Sainte-Claire

Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Monique (Claude Farina), Thérèse (Vojtech Cemosek), Gilles (Jacqueline Richard), Jean-Marie (Marielle Fortier), Normande (Sarto Roy), Gérard (Lysanne Plante); ses neveux et nièces: Karène et Catherine Larochelle, Philippe et Hélène Cernosek, Jacinthe et France Larochelle, Jérémie et Florent Roy, Maxime Larochelle. Il laisse également dans le deuil de nombreux oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fabrique de Honfleur. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire **ROY & ROULEAU INC.**

136, rue Principale, Sainte-Claire

Pour renseignements: (418) 883-3715

Télécopieur: (418) 789-2576

Courriel: royroul@globetrotter.net

Membres de la Corporation
des thanatologues du Québec

**Aline Auclair Paris**

«Le livre de la «Vie» est un livre suprême que l'on ne peut ouvrir ni fermer à son choix. On voudrait revenir à la page où l'on «AIME» et la page où l'on «MEURT» est déjà sous nos doigts.»

Merci, Aline

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 avril 2004 à l'âge de 66 ans, est décédée dame Aline Auclair, épouse de monsieur Yvon Paris. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e Rue, Québec

dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 10h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le lundi 19 avril 2004 à 14 heures, en l'église St-Fidèle (angle 4e Avenue et 12e Rue, Québec).

Il laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Michel (Diane Bélanger), Nadine (Eric Benoit); ses petits-enfants: Audrey, Geneviève, feu Olivier, Thomas et Charlotte; ses frères et sœurs: feu Gaston (Louise Duchesne et son ami Gilles Bourget), Denise (Fernand Duchesne), Hélène (Bernard Myrand), feu Yvon, Réjean (Murielle Bolduc); ses beaux-frères et belles-sœurs: Guy Paris (Yolande Verret), Christiane Paris (Serge Bissou), Nicole Paris; ses filleules: Johanne Auclair et Chantale Paris ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Nous tenons à remercier tout spécialement le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins reçus. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3. Des enveloppes seront disponibles au salon.

Pour renseignements: (418) 525-6044

Télécopieur: (418) 525-6971

Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca

**Bernadette Pépin**

Le 15 avril 2004, à l'Hôtel-Dieu de Québec, entourée de l'amour des siens, notre sœur Bernadette est allée rejoindre ses parents Alma Galameau et Antonio Pépin, décédés, et sa sœur Colette qu'elle chérissait tendrement. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

7335, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg le dimanche 18 avril 2004 de 19h à 22h, lundi de midi à 13h30. Le service religieux sera célébré le lundi 19 avril 2004, à 14 heures, en l'église Sainte-Maria-Goretti (7180, boul. Cloutier, Charlesbourg).

Elle laisse dans le deuil ses frères: Jean-Paul (Rita Giguère) et J. Raymond (Pauline Morel); ses sœurs et ses beaux-frères: Monique (Jean-Paul Lacroix), Françoise (qui en a pris soin jusqu'à la fin), Jacqueline (Luc Tremblay), Loretta (Jean-Claude Fiset), Louise (Jean-Guy Daigle), feu Colette (Gérard Paquet). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, deux arrière-neveux, plusieurs cousins et cousines; ses tantes: Mme Marie-Jeanne Galameau (feu Joseph Duhaut) et Mme Germaine Dumas (feu Georges-Henri Galameau). Elle laisse également de nombreux ami(e)s qui avaient apprécié sa douceur remarquable. La famille tient à remercier de tout cœur l'équipe médicale du Service d'hémodialyse du CHUQ et les «anges» infirmières qui se sont dévouées sans compter auprès de notre sœur. Toute marque de sympathie pourra se traduire en offrandes de messes ou par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espérance, Québec Qc G1L 3L5 ou à la Fondation J. Raymond Pépin (Paralyse cérébrale). Des enveloppes seront disponibles au salon.

Pour renseignements: (418) 525-6044

Télécopieur: (418) 628-3504

Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca

**Rolande Robitaille**

La Merveilleuse Maison Michel-Sarrasin, Québec, le 15 avril 2004 à l'âge de 59 ans est décédée dame Rolande Robitaille, fille de dame Lucille Lachance et de feu M. Rosaire Robitaille. Selon ses volontés, les funérailles seront célébrées en présence des cendres le mardi 20 avril 2004 à 11 heures, en l'église St-Albert-le-Grand, 3055, 2e Avenue, Québec, où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.

Outre sa mère, Rolande laisse dans le deuil sa fille Nancy Belisle (Alain Cossette); son petit-fils Carl Cossette; sa petite-fille Jessica Cossette; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Marguerite (Mario Turbide), Robert (Claude-Andrée Lantagne), Serge (Arlette Dallaire), Claire (Jocelyn Valois), ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie le personnel médical et hospitalier, de même que les bénévoles de la Maison Michel-Sarrasin pour leur grand dévouement, l'attention portée et la qualité des soins prodigués à Rolande. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Michel-Sarrasin, 2101, ch. St-Louis, Sillery QC G1T 1P5. Des formulaires seront disponibles à l'église. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

2450, av. St-Clément, Beauport QC G1E 1E8

Pour renseignements ou

messages de sympathie: (418) 663-4735

télécopieur: (418) 663-2328

courriel: cfs@bellnet.ca

**Denis Thomassin**

1945 - 2004

«Ton grand courage et ton dévouement pour les autres resteront toujours gravés dans notre mémoire. Tu seras à jamais notre source d'inspiration. Ne pleurez celui que vous avez perdu mais réjouissez-vous de l'avoir connu.»

À Québec le 16 avril 2004, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Denis Thomassin, époux de dame Carole Moffett, fils de feu M. Emile Thomassin et de feu dame Marie-Ange Ferland. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés il a été confié au crématorium. Une liturgie de la parole sera célébrée, en présence des cendres, le lundi 19 avril 2004 à 16h, au funérarium de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

7335, Henri-Bourassa, Charlesbourg

où la famille recevra les condoléances à compter de 14h.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Carole, ses enfants: Nicole, Jean, Luc (Anne-Marie Lalancette) et Marc; ses frères et sœurs: Paul-André (Huguette Robitaille), Aline (Roger Bilodeau), Lorraine (Charles Julien), Laurent, René (Jacqueline Bissonnette), Mariette (Gérard Bilodeau), Raymond (Claude-Louise Gauthier), Diane, Madeleine (André Giguère); sa belle-mère Hélène Desmeules Moffett; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Moffett: Murielle (Armand Boucher), Héléne (Gilles Fillion) et Lorraine (Gilles Bouffard); ainsi que ses oncles, tantes, neveux,

nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel du CLSC Limoilou et de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leurs bons soins. Compensez l'envoi de fleurs par un don soit à la Maison Michel-Sarrasin, soit à la Société québécoise du cancer. Les formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements: 525-6044

télécopieur: 628-3504

courriel: Coopdel.anse@videotron.ca

720

Remerciements**Jacquelin Boivin**

La famille Boivin remercie bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jacquelin Boivin, survenu le 8 mars 2004. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**Annette Bolduc - Dorion**

On ne perd pas quelqu'un que l'on aime sans en ressentir un profond chagrin. Ton souvenir habitera nos cœurs à jamais. Merci du fond du cœur à tout les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné leur sympathie de différente façon, lors du décès de notre mère Annette, survenu le 23 janvier 2004, épouse de feu Alfred Dorion. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels. Ses filles, Lucette, Ginette, France, leur conjoint et les petits-enfants.

**Rita Caron Drolet**

Nous remercions celles et ceux qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de notre mère Mme Rita Caron Drolet, survenu le 14 mars dernier. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Yvon et Pierre Drolet

**Simone Dufour**

L'amitié et le réconfort que vous nous avez manifestés lors du décès de Simone Dufour, survenu le 27 février 2004, nous ont fait chaud au cœur. Nous vous remercions sincèrement pour tous vos témoignages. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels. Son neveu Jean-Marc Boily, sa belle-sœur Françoise Touchette et autres neveux et nièces.

**Raymonde Gingras - Dupéré**

Nous remercions sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Raymonde Gingras-Dupéré, survenu le 3 février 2004, soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, visite au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Les familles Gingras et Dupéré; sbn époux Fernand.

**Valmont Fortin**

On ne perd pas quelqu'un que l'on aime sans en ressentir un profond chagrin. Son souvenir habitera nos cœurs à jamais.

Nous remercions sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du décès de notre père, de notre grand-père, survenu le 17 mars 2004, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, visites ou assistance aux funérailles.

Ton épouse Alexina, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

**Marie-Paule Gagnon - Gauvin**

Les familles Gagnon et Gauvin remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de madame Marie-Paule Gagnon-Gauvin, survenu le 24 février 2004. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement. Pierre, Line, Richard et Joanne.

**Léonie Giguère-Girard**

Merci à vous tous qui avez partagé notre peine lors du décès de madame Léonie Giguère-Girard, survenu le 3 mars 2004. Vous avez été nombreux à nous témoigner des marques de sympathie.

Ces témoignages nous ont profondément touchés. Que chacun et chacune trouve dans ces remerciements l'expression de notre profonde reconnaissance et les considère comme étant adressés personnellement.

Son fils Jean-Marie et sa conjointe, sa bru ainsi que sa petite-fille et ses arrière-petits-enfants

**Gérard Guay**

Nous remercions tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gérard Guay, survenu le 30 mars 2004, soit par une visite au salon, don à la maison Michel-Sarrasin, des offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants.

**Fleurette Dorval Laliberté**

La famille remercie bien sincèrement les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de madame Fleurette Dorval Laliberté, survenu le 14 février 2004, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants.

**Alphonse Martel**

Il laisse derrière lui une lumière belle et intense qui survit dans le cœur de ceux qui l'ont aimé. À vous tous qui avez partagé notre peine lors du décès de M. Alphonse Martel, survenu le 14 mars 2004 à l'âge de 83 ans, nous vous disons merci. Vos nombreuses marques de sympathie nous ont profondément touchés. Que chacun trouve dans ces remerciements l'expression de notre profonde reconnaissance et les considère comme étant adressés personnellement.

Des familles Martel et Lambert, ainsi que son amie Estelle Fortin.

**Rose Leclerc Normand**

Inoubliable Rose, ton départ a laissé un grand vide dans nos cœurs. Nous puisons notre réconfort dans les messages que tu nous as laissés tout au long de ta vie.

Nous remercions très sincèrement les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur sympathie et leur support, lors du décès de Rose Leclerc Normand, survenu le 17 février 2004. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses filles, leurs conjoints et ses petites-filles.

**Marie-Ange Boudreau Picard**

Nous voulons remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu nous témoigner des marques de sympathie, sous toutes ses formes, lors du décès de notre mère Mme Marie-Ange Boudreau Picard, survenu le 24 mars 2004. Veuillez considérer ces remerciements comme très personnels.

Ses filles Ghislaine, Nicole et leur conjoint

**Irène Bernier Porter**

Nous remercions tous ceux et celles que nous n'avons pas pu rejoindre directement et qui nous ont témoigné leur sympathie suite au décès de Mme Irène Bernier Porter (survenu à Lévis, le 19 février 2004), nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères.

Tous les membres de sa famille.

**L'abbé Dominique Poulin**

Nous remercions sincèrement tous les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Monsieur l'abbé Dominique Poulin, survenu le 31 mars 2004, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, dons, cartes de sympathie, envois de fleurs, visites au salon ou assistance aux funérailles et à la réception.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

La famille Poulin

Quand 84 personnes d'ici donnent 50 \$,

80 femmes et enfants d'Afghanistan apprennent à lire et ont accès aux soins de santé.

Développement et Paix

1-888-234-8533

www.devpo.org

Décès & Avis

720

Remerciements



Roland Pouliot

La sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de Roland Pouliot, époux de Germaine Bélanger, survenu à Lévis, le 14 mars 2004, nous a été d'un grand réconfort. Nous en gardons un souvenir ému. Que chacun considère ces remerciements comme lui étant adressés personnellement.

Son épouse et ses enfants



Charles Roy

Un merci venant du cœur est comme un cri dans le désert que l'écho redit merci, merci, merci... à vous parents et ami(e)s. La famille de Charles Roy remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui ont témoigné des marques de sympathie, soit par des dons, messes, cartes de sympathie, fleurs, par leur présence lors du décès de mon époux, Charles Roy, survenu le 16 mars 2004. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Son épouse Laurianne Matte Roy

725

Anniversaires de décès

5e ANNIVERSAIRE

Me Jean-Paul Anglehart
13 avril 1999

Il y a maintenant cinq années, tu nous quittais abruptement. Malgré le temps passé, ton souvenir demeure toujours très présent dans nos vies et nos cœurs. Cette nouvelle étape nous fait réaliser jusqu'à quel point ta présence nous manque au quotidien et combien elle aurait pu être plus longue dans nos vies. Merci d'avoir été là. Pour souligner le 5e anniversaire de ce décès, une liturgie de la parole sera célébrée à la Souvenance, 301, Rang Sainte-Anne, Sainte-Foy, le dimanche 25 avril à 11 h 30.

Marie Claire Ouellet



Yvonne Labonté Beaudoin

Le dimanche 25 avril 2004, à 9h15, en l'église St-Philémon de Bellechasse, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Yvonne Labonté Beaudoin. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Le don testamentaire est un geste du cœur à la portée de tous.

Un héritage à partager
Québecwww.unheritage.org
1 888-304-8834

Yvonne Pruneau Blouin

Ton départ inattendu ne nous a pas laissé le temps de te dire au revoir.

Un an déjà que tu nous as quittés, mais bien que différente, nous sentons ta présence. Nous gardons de toi que de bons souvenirs. À ta douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée, le dimanche 25 avril 2004, à 11h en l'église de St-Jean le d'Orléans. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Ses enfants.



Lucienne Langlois Chabot

Le samedi 24 avril 2004 à 16h30, en l'église de Saint-Sacrement sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Lucienne Langlois Chabot. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.



Emmanuel Coulombe

Un an s'est écoulé depuis ton départ, ton souvenir est toujours présent. En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 25 avril 2004, à 9h30, en l'église St-Thomas de Montmagny. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants

Ginette Couture

Le dimanche 18 avril 2004 à 11h, en l'église Christ-Roi, Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Ginette Couture. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Sa famille



Huguette Gouge Faucher

Le dimanche 18 avril 2004 à 9h30, en l'église Ste-Cécile, 9150 Jean-Paquin, Charlesbourg, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Huguette Gouge Faucher. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Ses enfants.

Pour un
anniversaire
de décès
à souligner
ou des
remerciements
à adresser,
communiquiez
avec nous

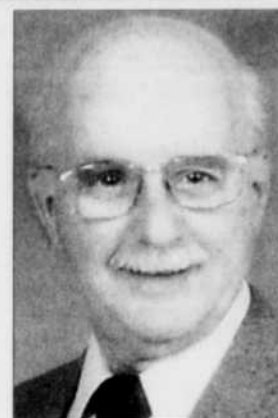
844-4444
LE SOLEIL

Corinne Paradis Fiset

Le « Au revoir » que tu nous a laissé le 24 avril dernier nous a accompagné tout au long de l'année. Ici, la vie continue et ne cesse de nous rappeler à quel point il était bon d'en partager les soubresauts avec toi. Tu nous manques beaucoup et en même temps nous savons que l'on a reçu le meilleur de toi-même tout au long de ta vie terrestre. Ton enseignement nous rapproche et nous aide à poursuivre notre parcours. Puisses-tu en récolter les bienfaits à jamais.

Tes enfants bien-aimés

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 24 avril 2004 à 16h, en l'église St-Pascal-de-Maizerets, 1895, chemin de la Canadière, Québec. Parents et amis y sont cordialement invités.



Roland Fournier

Le samedi 24 avril, à 16 heures, en l'église du Christ-Roi à Lévis sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Roland Fournier, décédé le 23 avril 2003. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

La famille Fournier



Gustave Gilbert

Le dimanche 18 avril 2004, à 11h15, en l'église St-Augustin, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Gustave Gilbert. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse et ses enfants.



Roch Gingras

Le dimanche 25 avril 2004, à 10h30 en l'église St-Charles de Limoilou (angle 8ème Avenue et 5ème Rue, Québec), sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Roch Gingras. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

La famille Gingras.

Régina Dorion Lefrançois
26 avril 1994

Chère maman,
10 ans après votre départ, vous êtes toujours notre ange-gardien!

Merci de nous avoir transmis le sens des valeurs familiales, l'amour et la générosité.

Vos enfants Jean-Paul, Lise, Noël,
Denis, Claude, Richard et Micheline
Vos 15 petits-enfants et
13 arrière-petits-enfants

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$
3 \$ par copie, livré par envoi postal

844-4444



Gilles Marquis

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s pour le réconfort et les différents témoignages de sympathie que vous avez manifestés lors du décès de notre père Gilles Marquis, survenu le 12 mars 2004. Soyez assurés de notre profonde reconnaissance.

Ces enfants

Johanne, Lyne, Gaétan et Éric



Bernard McCabe

Il y a un an, tu es parti entouré de ceux que tu aimais, ta présence nous manque beaucoup, mais tu es à jamais dans nos cœurs.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 24 avril 2004 à 16h, en l'église St-Charles-Borromée (angle 1re Avenue et 80e Rue Est, Charlesbourg) en la mémoire de M. Bernard McCabe, décédé le 16 avril 2003. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration, soit par leurs prières, leur présence ou leur pensée.

Son épouse Anita

ses enfants et conjoint(e), ses petits-enfants.



Renaud Pelletier

Il y a un an, après un dur combat, après tous les efforts, le courage et la bonne volonté de t'en sortir, cette terrible maladie est venue te ravir à nous. Tu seras toujours dans nos cœurs et nos pensées. Notre consolation est de sentir que tu veilles sur chacun de nous là où tu es.

C'est pourquoi nous rappelons à ceux et celles qui l'ont connu et aimé qu'une messe anniversaire sera célébrée en sa mémoire, le samedi 24 avril 2004 à 19h en l'église Notre-Dame-de-La-Garde. Son épouse Laurette, son fils Christian et sa famille.



Edoardo Pizzamiglio

Déjà 2 ans que tu es parti mais chaque jour nous pensons à toi et espérons que tu te reposes enfin de ta vie de travail et de pêche. Continue de veiller sur nous tes ami(e)s et ceux que tu as connus et qui t'ont aimé tout de suite.

Le dimanche 18 avril, à 9h30 en l'église de St-Charles-Garnier une messe sera célébrée pour le repos de ton âme.

Ton épouse Édith,
les enfants Marisa, Nadia, Riccardo,
Sonia et leur conjoint(e)
et tes petits-enfants



Jean-Paul Poulin

Le samedi 25 avril 2004, à 10 heures, en l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (2550, Biencourt, Ste-Foy), sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jean-Paul Poulin. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



Cécile Plante Simard

Le dimanche 25 avril 2004, à 11h, en l'église Ste-Thérèse sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Cécile Plante Simard. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son époux Roger et ses enfants.



Thérèse Thibault Villeneuve

Le samedi 24 avril 2004, à 16h30, en l'église St-Ambroise de Loretteville, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Thérèse Thibault, épouse de M. Henri Villeneuve. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

740

Faveurs obtenues

PRIÈRE infaillible à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel. Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi icône même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. Y.N.

Remerciements à Saint-Jean de Dieu pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.S.

Remerciements à St-Antoine de Padoue avec promesse de faire publier. Y.B.

Remerciements au Sacré-Cœur-de-Jésus, pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.P.



Remerciements pour faveur obtenue au père Victor Lelièvre, avec promesse de publier. L.L.

760

Autres services

Guy Bélanger, ténor
Chanteurs - Musiciens pour
mariages, funérailles, réceptions
15 ans d'expérience
Gestion Claudhel (concerts)
628-4776, 569-6994
« On vous félicitera »

765

Monuments

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

IN MEMORIAM

En faisant un don
en mémoire...
vous cultivez l'espoir

Un don à la Société
canadienne du cancer :
quelle façon éloquente de
rendre hommage à la
mémoire d'un être cher.

Société
canadienne
du cancerCanadian
Cancer
Society1040, avenue Belvédère, bureau 214
Sillery (Québec) G1S 3G3

Téléphone : (418) 683-8666

Don en ligne :
www.quebec.cancer.ca

Ernst & Young ne pourra accepter de nouveaux clients avant six mois

■ NEW YORK (Reuters) — Une juge américaine a interdit hier au cabinet d'audit d'Ernst & Young, numéro trois mondial du secteur, d'accepter de nouveaux clients pendant six mois, une décision prise à la demande de la Securities & Exchange Commission dans un dossier impliquant l'éditeur de logiciels d'entreprise PeopleSoft.

La juge administrative en chef Brenda Murray a en outre infligé à Ernst & Young une amende de 1,7 million \$.

La SEC avait accusé en 2002 Ernst & Young d'infraction aux règles sur l'indépendance des auditeurs en travaillant trop étroitement avec PeopleSoft sur un projet de logiciel alors même qu'il audite ses comptes.

La juge Murray a estimé que l'accord de licence entre le cabinet et PeopleSoft sur ce projet « créait une relation commerciale directe » et qu'il était

donc raisonnable de supposer qu'Ernst & Young « ne serait pas objectif dans son audit de PeopleSoft ».

« J'estime qu'Ernst & Young s'est engagé dans une relation professionnelle inappropriée car il a enfreint les règles professionnelles applicables aux auditeurs par une conduite à la fois irréfléchie et négligente », a-t-elle expliqué.

Aucun porte-parole d'Ernst & Young n'a pu être joint immédiatement pour commenter cette décision.

Conflit de travail chez Brault & Martineau

■ MONTRÉAL (PC) — Les employés du centre de distribution de Brault & Martineau à Montréal ont déclenché une grève hier pour une période indéterminée.

Brault & Martineau, une filiale du Groupe BMTC qui est inscrite à la Bourse de Toronto, précise que le différend opposant la direction aux employés porte sur les salaires et les horaires de travail. Un conciliateur du ministère du Travail a déjà été nommé pour aider les deux parties à trouver un terrain d'entente qui permettra la signature d'un nouveau contrat de travail.

Brault & Martineau assure que toutes ses succursales ainsi que les acti-

vités de livraison et de service à la clientèle sont maintenues. BMTC est une société de portefeuille qui chapeaute Brault & Martineau et Ameublements Tanguay, deux spécialistes de la vente de meubles, d'appareils électro-ménagers et d'appareils électroniques.

Le Groupe BMTC a généré des profits de près de 37 millions \$ et des ventes de 804 millions \$ l'année dernière, et donnait du travail à 1275 employés à la fin de 2001.



Soupçonné de corruption, Ernst Welteke a dû démissionner hier.

Le président de la Bundesbank forcé de démissionner

■ FRANCFORT (AFP) — Le président de la banque centrale allemande (Bundesbank) Ernst Welteke a démissionné de ses fonctions hier en raison de soupçons de corruption et à l'issue de 15 jours de conflit ouvert avec le gouvernement allemand.

« Ernst Welteke a communiqué aujourd'hui sa demande de démission au directeur de la Bundesbank. Le directeur a accepté », a annoncé l'institut de Francfort dans un bref communiqué, jugeant ce geste « approprié eu égard à la réputation de l'institution et à ses responsabilités ».

M. Welteke, qui de par ses fonctions était également membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), a téléphoné personnellement au chancelier Gerhard Schröder pour l'informer de sa démission, un fait rarissime dans l'histoire de la puissante banque centrale allemande.

Un seul président avant lui avait ainsi jeté l'éponge, Karl Otto Poehl, qui en 1991 avait abruptement quitté ses fonctions pour protester contre les conditions économiques de la réunification allemande, dictées par le chancelier conservateur d'alors, Helmut Kohl.

M. Welteke est, lui, sous le coup d'une procédure judiciaire pour « prise illégale d'intérêt » après la révélation dans la presse qu'il avait accepté au Nouvel An 2002, avec femme et enfants, une invitation de la banque privée Dresdner Bank pour passer quatre nuits dans un hôtel de luxe berlinois.

L'affaire éveille des soupçons de conflit d'intérêts car la banque centrale allemande joue un rôle dans la surveillance du secteur bancaire national.

La Bundesbank s'était contentée la semaine dernière de mettre Ernst Welteke « en congé » de ses fonctions pour une durée indéterminée, estimant qu'il n'y avait « pas de raison suffisante » pour le révoquer. Son intérim, à la Bundesbank comme à la BCE, avait été confié au vice-président de l'institut, Juergen Stark.

Mais Berlin multipliait les pressions en faveur d'un départ définitif de M. Welteke, dont le ministre des Finances Hans Eichel a salué vendredi la « décision juste, qui mérite le respect ».

Le rebondissement d'hier ne devrait toutefois pas mettre fin à la bataille politique provoquée par ce que l'opposition conservatrice assimile à un « Watergate à l'allemande », n'excluant pas de demander la création d'une commission spéciale d'enquête parlementaire.

Le ministère des Finances est soupçonné d'avoir intrigué pour se débarrasser du banquier central, pourtant membre du Parti social-démocrate (SPD) de Gerhard Schröder, et le remplacer par un homme potentiellement plus susceptible de plaider la cause d'une baisse des taux d'intérêt à la BCE.

Une accusation « absurde », selon Hans Eichel, mais que pourraient alimenter les explications d'Ernst Welteke lui-même, qui a rendu Berlin responsable de son départ par ses tentatives de porter atteinte à l'indépendance de la Bundesbank.



En mars, les mises en chantier aux États-Unis ont enregistré leur plus forte hausse depuis mai 2003.

Bonnes et mauvaises nouvelles pour l'économie américaine

ERIC BURROUGHS
Reuters

■ NEW YORK — La production industrielle des États-Unis a subi une baisse inattendue en mars, tandis que la confiance des consommateurs se détériorait, mais les économistes y voient généralement un incident de parcours et considèrent que l'économie américaine reste résolument engagée sur la voie de l'expansion.

La production industrielle a en effet baissé le mois dernier de 0,2 %, alors que les économistes prévoyaient en moyenne au contraire une hausse de 0,3 %. La majeure partie de ce recul, d'après la Fed, est imputable aux services publics, marqués par un temps inhabituellement chaud pour la saison.

Hors services publics, la production industrielle est restée inchangée. Quant au taux d'utilisation des capacités, il a régressé à 76,5 %, contre 76,7 % en février, restant ainsi bien au-dessous de sa moyenne à long terme.

Le recul inattendu de la production industrielle constitue sa baisse la plus importante depuis avril 2003. Elle avait alors régressé de 0,6 %.

Mais le mois de février a été marqué par une solide hausse de 0,8 %. Si bien que sur la totalité du premier trimestre, la production industrielle progresse au taux de 6,6 %, soit sa plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 2000 (+ 6,7 %).

Dans ces conditions, nombre d'économistes considèrent qu'il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance au recul de la statistique mensuelle.

« Dans l'ensemble, c'est probablement une sorte d'incident de parcours, un mois négatif. Mais la tendance est toujours très positive », estimait ainsi Jay Feldman (Crédit Suisse First Boston).

« À notre avis, l'économie est bien lancée. Nous croyons à une croissance de l'économie et des bénéfices », ajoutait Milton Ezrati (Lord Abbett & Co, à Jersey City).

Et si la douceur de la météo n'a pas favorisé les services publics, elle s'est

avérée une aubaine pour le marché des logements neufs, le nombre de mises en chantier ayant enregistré en mars leur plus forte hausse mensuelle depuis mai 2003.

D'après les chiffres publiés par le département du Commerce, les mises en chantier ont progressé de 6,4 %, au rythme annualisé (corrigé des variations saisonnières) de 2,007 millions le mois dernier, alors que les analystes interrogés par Reuters prévoyaient un chiffre de 1,900 million.

Le chiffre de février a en outre été révisé à la hausse à 1,887 million, contre 1,855 en première estimation.

Le nombre de permis de construire s'est lui aussi avéré supérieur aux prévisions en s'établissant à 1,946 million, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 1,909 million de février. Wall Street prévoyait 1,910 million.

Cette vigueur est due pour l'essentiel aux niveaux actuellement très bas du crédit immobilier. Certes, le taux des prêts immobiliers sur 30 ans est monté le mois dernier à 5,89 %, contre un plus bas de 5,38 %. Mais même en tenant compte de ce relèvement, beaucoup de professionnels du bâtiment continuent de tabler sur une demande robuste au cours des mois à venir, d'après une étude publiée jeudi.

Certains économistes estiment toutefois que la hausse des taux ne pourra que refroidir la vigueur de ce secteur.

« À mesure que les perspectives de l'économie et de l'emploi s'amélioreront au cours de l'année, le marché du logement restera probablement vigoureux, mais il sera difficile

d'égaliser le rythme frénétique de l'année dernière », observe ainsi Gina Martin (Wachovia Securities) dans une note à ses clients.

INQUIÉTUDE

Il faudra aussi compter avec la confiance des consommateurs. Et celle-ci n'est pas acquise, d'après l'étude mensuelle de l'Université du Michigan.

Son indice de confiance du consommateur a en effet reculé en avril à 93,2 en données provisoires, contre 95,8 en mars, a-t-on appris hier de sources proches du marché.

Ce recul est inattendu, car les économistes tablaient au contraire en moyenne sur une légère hausse à 96,5.

La composante des conditions actuelles recule à 104,1 contre 106,8 en février et celle des attentes à 86,2 après 88,8 en février, ont précisé les sources de marché.

Les inquiétudes des Américains sur l'emploi continuent à assombrir leur perception de la situation économique, montre l'enquête. La détérioration de la situation en Irak et la hausse des prix du pétrole entament aussi leur moral, en particulier parmi les consommateurs aux revenus les plus faibles.

Mais là encore, les économistes estiment pour la plupart que pour décevant qu'il soit, cet indicateur défavorable ne modifie pas leur diagnostic positif sur l'évolution de la situation économique des États-Unis.

« Si l'on prend du recul et si l'on regarde la situation d'ensemble, nous nous éloignons du creux de la vague (économique) et une variation de quelques points du sentiment du consommateur n'a pas grande importance », commente ainsi Ken Mayland, économiste de Clearview Economics (Pepper Pike, Ohio).

« Je ne trouve pas ça inquiétant. Les consommateurs disent une chose et agissent tout autrement, ce que l'on peut vérifier en remontant en arrière dans les indices. »

Les Californiens s'ajustent à la hausse du prix de l'essence

■ CAMBRIA (AFP) — De plus en plus de Californiens essaient de laisser leur voiture au garage, affirmant ne plus pouvoir s'offrir le luxe d'organiser leur vie sur quatre roues en raison de la hausse des prix de l'essence.

« Je ne peux plus aller travailler en voiture, c'est trop cher », explique Herman Ortega, un vigile, qui a dû passer deux heures dans les transports en commun, bus et train, pour un trajet qui lui prend habituellement 25 minutes en voiture.

La raison : le prix moyen du gallon d'essence (environ 3,8 litres) atteint désormais 2,21 \$US, bien au-delà de la moyenne de 1,82 \$ relevée dans le reste du pays.

Ces prix restent modestes par rapport à ceux pratiqués en Europe (4,78 \$ le gallon en France, 5,69 \$ aux Pays-Bas, selon la presse américaine), mais pour les Californiens, ils battent quotidiennement des records, atteignant dans certaines stations-service 2,96 \$, selon l'Automobile Club de Californie du Sud. « Ça devient complètement dingue », résume Herman Ortega.

« Je ne prends qu'un seul gallon aujourd'hui », explique pour sa part Jim Wilson, lors d'un bref arrêt à une station-service de Cambria, dans le centre de l'État.

« J'ai juste une cinquantaine de kilomètres à faire, une demi-heure de route, pour arriver à Paso Robles pour fai-

re le plein, parce que c'est beaucoup moins cher là-bas. C'est pénible, on perd beaucoup de temps, mais je ne peux pas me permettre de faire autrement », ajoute-t-il.

Ce réparateur raconte qu'il essaie, par économie, de faire le moins de kilomètres possible à bord de sa camionnette, gourmande en carburant, mais comme la plupart des Américains il lui est difficile de s'en passer pour aller travailler, faire ses courses ou se distraire.

THÈME CENTRAL

Ce qui explique que la hausse du prix de l'essence soit devenue un thème central de la campagne électorale pour la présidentielle de novembre, le président républicain sortant George W. Bush et le candidat démocrate John Kerry s'accusant mutuellement de ne rien faire pour l'enrayer.

À la télévision, les journaux locaux donnent désormais la liste des stations-service pratiquant les prix les plus modestes, suscitant inévitablement de longues files d'attente d'automobilistes essayant ainsi d'économiser quelques dollars.

« Ça devient ridicule, j'ai l'impression que les compagnies pétrolières gagnent de l'argent sur notre dos et que personne ne fait rien pour les empêcher », s'indigne Mary Roberts en faisant le plein à Cambria.

Pour les autorités californiennes, la hausse du prix de l'essence s'explique principalement par une production insuffisante du type de carburant répondant aux normes spécifiques de l'État, particulièrement soucieux d'écologie.

« Nous consommons environ 45 millions de gallons d'essence par jour en Californie, alors que nous n'en produisons que 43 millions », a expliqué à l'AFP une porte-parole de l'Automobile Club, Marie Montgomery.

« Ces derniers jours, nous avons eu des problèmes d'approvisionnement en raison de difficultés dans les raffineries, ce qui a eu plus d'impact sur les prix à la pompe que la hausse du brut sur les marchés pétroliers », d'après elle.

Cette inflation est particulièrement douloureuse en Californie : « Nous n'avons pas de belles villes ramassées sur elles-mêmes où on peut marcher pour aller au métro ou faire ses courses, ici, on ne peut pas se passer de conduire » — ni de faire le plein, quand bien même il en coûte 30 à 40 \$, au lieu des 15 à 20 \$ auxquels on s'était habitué, déplore Marie Montgomery.



L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

Berline Accord DX 2004

Prix de location

278\$*

par mois/pour 48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement

Pour 15 \$ de plus par mois, obtenez :

- › Jantes en alliage de 15 pouces
- › Changeur de 6 disques au tableau de bord
- › Phares antibrouillards



Berline Accord DX 2004
Illustrée



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur la berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL). Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour le véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 : a) 278 \$ b) 3 950 \$ c) 17 294 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.